

OUEST2040

L'OUEST DE 2040

STRATÉGIE DU PROJET DE TERRITOIRE



Pour une capitale économique
durable et tropicale

SOMMAIRE

Éditorial	4-5
------------------------	-----

Préambule	6-7
------------------------	-----

Démarche : un Projet de Territoire qui place les habitants et les forces vives locales au cœur de nos décisions	8-9
--	-----

Un territoire leader de l'économie réunionnaise qui capitalise sur ses filières locales	10-33
--	-------

- ▣ Créer les conditions propices à l'essor des entreprises
- ▣ Orienter le tourisme vers le durable et la clientèle locale
- ▣ Conforter l'Ouest comme leader en matière d'économie bleue
- ▣ Accompagner les Hauts vers un développement respectueux de leur authenticité et de leurs spécificités
- ▣ Diversifier le modèle économique l'Ouest vers plus de solidarité, de circularité et de durabilité
- ▣ Affirmer l'Ouest comme une économie d'innovation et du savoir
- ▣ Promouvoir le co-développement avec les pays de la zone Océan Indien

Un territoire d'excellence culturelle qui valorise son patrimoine et préserve son identité	34-43
---	-------

- ▣ Préserver et valoriser le caractère exceptionnel de notre patrimoine naturel et de nos paysages
- ▣ Faire rayonner et diffuser notre patrimoine immatériel et notre création artistique
- ▣ Sauvegarder et valoriser notre patrimoine bâti et architectural de l'Ouest



Un territoire durable et résilient qui s'adapte et anticipe les changements climatiques 44-63

- ▣ Bâtir un nouveau modèle d'aménagement adapté à nos spécificités territoriales et climatiques
- ▣ Accroître la mobilité collective et douce comme alternative à la voiture
- ▣ Intensifier notre politique «zéro-déchet»
- ▣ Adopter une gestion durable et responsable des ressources
- ▣ Protéger notre territoire et nos populations face aux chocs climatiques et préserver nos milieux aquatiques et notre biodiversité

Un territoire solidaire qui agit pour la qualité de vie de ses habitants et qui œuvre pour la cohésion sociale 64-77

- ▣ Garantir l'accès au logement pour tous
- ▣ Renforcer la qualité de l'offre de logements et lutter contre l'habitat indigne
- ▣ Améliorer la qualité de vie des habitants par de meilleurs services de proximité
- ▣ Accompagner l'insertion des publics les plus fragiles

Un Projet de Territoire qui fédère une communauté de destin autour d'une nouvelle dynamique territoriale 78-87

- ▣ Prendre soin de nos seniors et de nos aînés
- ▣ Accéder à de meilleurs services de santé
- ▣ Donner des perspectives à notre jeunesse et favoriser son épanouissement



L'Ouest de 2040 se révèle

Après une grande phase de concertation et d'échanges, nous sommes fiers de vous présenter notre stratégie de territoire : **l'Ouest de 2040, pour une capitale économique durable et tropicale**. Cette stratégie est le fruit d'un processus collaboratif mené avec l'ensemble des forces vives de l'Ouest, élus et services des communes, habitants et acteurs socio-économiques. Je salue la formidable mobilisation durant toute cette année avec plus de 30 ateliers participatifs, plus de 50 rencontres de proximité, plus de 4 000 contributions recueillies, soit plus de 10 000 personnes activement impliquées. Le Projet de Territoire de l'Ouest de 2040 s'appuie ainsi sur une solide démarche de co-construction qui nous permet d'aboutir aujourd'hui à une vision partagée et commune de notre développement. Avec ce Projet de Territoire de l'Ouest de 2040, nous écrivons une nouvelle grande page de notre histoire collective alors même que nous célébrons cette année nos 20 ans d'existence.

L'Ouest, l'avenir de La Réunion

Notre Projet de Territoire doit nous permettre de mieux valoriser nos atouts et de développer nos potentiels. Ancré dans un héritage historique et culturel fort, inspiré par son cadre de vie exceptionnel, animé par son dynamisme économique et incarné par l'attachement solide de ses habitants, l'Ouest a tout. Tout pour plaire. Tout pour innover. Tout pour créer. Tout pour s'épanouir durablement. **L'Ouest est un concentré d'atouts et d'énergie pour transformer en opportunités chaque grand défi à relever.** Cette confiance et cette fierté dans notre territoire, sont sans doute nos plus grandes forces pour appréhender les grands enjeux économiques, environnementaux et sociaux des vingt prochaines années. L'avenir de La Réunion se joue ici.

Le Projet de Territoire de l'Ouest de 2040 est donc notre outil commun, notre nouveau cadre d'action. Il traduit nos valeurs socles que sont la solidarité, l'attractivité et le dynamisme que nous souhaitons voir irriguer dans l'ensemble des projets que nous engagerons.

Des axes d'intervention qui équilibrent notre développement

Notre stratégie de développement est en premier lieu durable. Au-delà de l'urgence climatique et environnementale, il s'agit aussi de **repenser notre mode de vie au quotidien** pour réduire notre impact sur l'environnement, mieux préserver nos ressources et notre patrimoine et être plus résilients face aux crises qui s'enchaînent. Nous nous devons de protéger notre territoire et de transmettre cette même terre aux générations futures pour qu'elles puissent à leur tour grandir, s'épanouir et profiter de ce cadre de vie exceptionnel.



Notre stratégie promeut un **développement solidaire et équitable**, pour préserver notre vivre-ensemble, le ciment de notre cohésion sociale et territoriale. La notion d'équité est donc essentielle. Notre Projet de Territoire assurera un développement équilibré et rayonnant pour l'ensemble de nos territoires, du littoral jusqu'aux îlets de Mafate, en passant par les mi-pentes et les villes des bourgs des Hauts.

Notre stratégie de développement doit enfin contribuer à créer de la valeur pour notre territoire. **L'attractivité économique de l'Ouest est au cœur de nos orientations.** Il s'agit pour notre territoire d'affirmer sa position centrale, d'accompagner les filières d'avenir, de diversifier notre économie pour mieux valoriser nos ressources locales et créer les conditions favorables à l'innovation et à la structuration de nouvelles voies de développement, telles que l'économie sociale et solidaire. Nous avons sur notre territoire un gisement de potentiels qui nous permettra de créer des opportunités, de l'emploi et de nouvelles perspectives. L'Ouest a vocation à devenir **une Capitale Économique, innovante, tropicale, performante, attractive et incontournable pour tous.**

Faire rayonner les valeurs partagées de notre territoire

La stratégie dont nous nous dotons aujourd'hui nous permettra d'avancer en confiance, forts de nos solides fondations et de la diversité de nos atouts. J'en suis convaincu, l'Ouest est la vitrine des potentiels que La Réunion a à offrir. Depuis toujours, l'Ouest est un territoire pionnier, une terre d'accueil pour tous celles et ceux qui ont envie de bâtir l'histoire de l'île.

Sans nul doute, l'Ouest a toutes les cartes pour inventer un nouveau modèle de développement tropical, insulaire et durable.

Prozé téritwar, la i sa gid nout pa. Pou mèt anlèr nout tradisyon, nout savwar fèr, nout diférans èk nout lanvi konstrui téritwar la.

Alon mèt ansanm pou « L'Ouest de 2040 » !



Emmanuel SÉRAPHIN
*Président du Territoire
de la Côte Ouest*

PRÉAMBULE

Face aux enjeux de la transition écologique, au défi de la souveraineté énergétique et industrielle, à la perte de confiance des concitoyens dans les institutions de la République, les intercommunalités sont au carrefour entre les préoccupations citoyennes et les orientations régionales. Elles ont un rôle central à jouer dans la refondation d'un nouveau pacte citoyen durable et soutenable. L'échelle intercommunale du bassin de vie devient désormais incontournable puisqu'elle englobe à la fois les activités économiques, les mobilités et les lieux de résidences. « L'intercommunalité, c'est la capacité d'agir à l'échelle du quotidien de nos concitoyens » comme énoncé par la Première Ministre Elisabeth Borne lors de la 32^{ème} Convention nationale des Intercommunalités de France réunie le 7 octobre 2022 à Bordeaux.

Avec l'avènement de la décentralisation, les intercommunalités ont gagné en légitimité démocratique avec le vote au suffrage universel et en légitimité d'actions avec un élargissement croissant de leurs champs d'intervention. Au-delà de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, le Territoire de la Côte Ouest (TCO) a donc connu de nombreux transferts de compétences depuis 2014 avec la gestion des ports de plaisance, des zones d'activités économiques, de la compétence eau et assainissement, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations (GEMAPI) et d'une partie de la compétence tourisme. La redéfinition d'une stratégie et d'un projet de territoire revêt ici tout son sens afin de circonscrire les périmètres d'action de l'intercommunalité et de se projeter dans un avenir commun en se dotant d'une feuille de route partagée à long terme.

Cette stratégie de territoire pour le TCO, l'Ouest de 2040, intègre pleinement les

enjeux de durabilité, d'équilibre territorial et de souveraineté économique :

les conséquences du changement climatique exigent une adaptation du territoire et un changement de mode de vie.

Les intercommunalités sont en première ligne face à ces défis. Le TCO s'engage plus que jamais dans cette voie avec la volonté de changer radicalement nos façons de construire, de se loger, de se nourrir, de se déplacer, de vivre. La stratégie du projet de territoire l'Ouest de 2040, affirme le TCO comme l'un des « maîtres d'œuvre de la transition écologique dans les territoires » comme annoncé par la Première Ministre Elisabeth Borne lors de la 32^{ème} Convention nationale des Intercommunalités de France réunie le 7 octobre 2022 à Bordeaux. La transformation écologique irriguera de manière transversale le développement du territoire, dans une logique de décarbonation et de préservation de la ressource. Cette stratégie place au cœur des priorités l'équilibre territorial ;

cette stratégie de territoire place au cœur des priorités l'équilibre géographique de son territoire.

Composé de 5 communes, allant de la plus petite commune de La Réunion avec Trois-Bassins à la plus étendue avec Saint-Paul, le développement de ce territoire sera équitablement réparti sur le littoral, les mi-pentes et les Hauts. Cette politique intégrera les disparités géographiques, économiques et sociales de chacune des communes pour proposer des solutions « à la carte » en adéquation avec leurs spécificités et les attentes de leurs habitants ;

enfin, la stratégie du projet de territoire du TCO s'inscrira dans la volonté d'affirmer l'Ouest de 2040 comme

une capitale économique durable et tropicale, leader de l'économie réunionnaise. Pour pouvoir stabiliser son développement économique, face aux crises, sanitaire et sociale, récentes, le TCO s'engage dans une diversification de son économie en capitalisant ses filières locales afin d'accroître sa souveraineté économique. Elle fait écho au positionnement des intercommunalités comme les fers de lance de la stratégie industrielle pour chaque bassin de vie. La compétence des zones d'activités économiques couplée au dispositif Territoire d'Industrie renforceront encore plus le tissu économique de notre territoire dans une démarche d'attractivité, d'efficacité et de performance.

Cette stratégie sera équilibrée entre les exigences écologiques, les activités productives et les besoins sociaux et culturels de notre population. Équilibrée géographiquement entre le développement du littoral, des mi-pentes et des Hauts. Équilibrée enfin, entre le développement de son marché intérieur et celui des activités tournées vers l'extérieur.

Cette stratégie s'appuiera sur un plan d'action détaillé, une actualisation de la programmation pluriannuelle de fonctionnement et d'investissement de l'agglomération, une mobilisation des financements régionaux, nationaux et européens, ainsi que l'élaboration d'un nouveau pacte qui fixera les principes et les modalités de la solidarité entre l'intercommunalité et les communes membres.



Un Projet de Territoire qui place les habitants et les forces vives locales au cœur des décisions

L'élaboration de ce Projet de Territoire à 2040 a été un formidable exercice de prospective et de projection collective. Se questionner sur l'avenir de notre territoire demande une certaine prise de hauteur sur les aspects purement administratifs ou techniques, pour appréhender ce qui fait toute l'identité et la singularité de notre territoire. Au fond, tout ce qui nous rassemble. Car au-delà de sa réalité administrative, le territoire est avant tout une réalité sensible, vécue et partagée. Plus qu'un impératif méthodologique, la mise en œuvre d'une vaste démarche de concertation était une condition nécessaire à la réalisation du Projet de Territoire de l'Ouest de 2040.

Face aux enjeux d'un tel exercice, si essentiel pour notre territoire, le TCO a donc décidé d'ouvrir une large concertation pendant près d'un an, à tous les stades de la réflexion, avec tous les acteurs du territoire, les élus, leurs administrations, les habitants et les acteurs socio-professionnels. L'objectif d'associer l'ensemble des forces vives de l'Ouest, visait à élaborer un Projet de Territoire partagé, cohérent avec nos besoins et profondément ancré dans les réalités de notre territoire. Un Projet de Territoire qui nous rassemble dans notre diversité, du littoral jusque dans les Hauts et les sommets de Mafate.

Avec plus d'une trentaine d'ateliers organisés sur tout le territoire, plus de 1 000 participants sur l'ensemble des rencontres, près de 4 000 contributions recueillies et plus de 10 000 personnes activement impliquées, la concertation autour du Projet de Territoire a été particulièrement mobilisatrice et riche d'enseignements.

La concertation a surtout mis en exergue toute la force et la singularité du territoire Ouest : un environnement précieux, une histoire riche, un dynamisme attractif et surtout un attachement fort de sa population. Notre territoire est une terre d'attachement, une terre où l'on a envie de se projeter.

L'exercice du Projet de Territoire a permis de restituer cette vision commune, d'identifier nos forces et potentiels, de tracer les voies possibles et concrètes pour le développement de l'Ouest de 2040.



Renforcer la participation citoyenne, une orientation durable

L'ambition du TCO était d'inclure les citoyens dans les décisions et orientations prises pour le territoire. Un groupe de travail citoyen composé d'habitants volontaires des 5 communes du TCO a donc été créé pour contribuer de manière étroite au Projet de Territoire. Il s'agissait d'établir un pacte citoyen permettant de rapprocher la collectivité de ses administrés et d'inciter ces derniers à s'investir pour leur territoire. Cette participation a donc permis de co-construire l'action communautaire et d'améliorer la qualité des décisions publiques au service de l'intérêt général.

Associer les forces vives du territoire

L'échelon intercommunal dispose d'une réglementation particulière avec l'obligation de mise en place d'un Conseil de Développement (loi Voynet de 1999 pour les EPCI supérieur à 50 000 habitants), instance de participation citoyenne composée principalement d'acteurs socio-économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet de Territoire, le TCO a relancé, en mars 2022, son Conseil de Développement (CODEV). Rassemblant les acteurs économiques, socio-professionnels, culturels, sportifs, mais aussi du monde de l'éducation, de la formation, de l'insertion et de l'environnement, il a été amené à jouer un rôle majeur, aux côtés des élus du TCO, dans la réflexion, la définition et l'orientation des actions de la collectivité, concourant ainsi à l'ambition de revitaliser la démocratie participative.

Pérenniser notre démarche de démocratie participative

À la lumière des apports de cette concertation, le TCO souhaite poursuivre cette nouvelle façon de faire le territoire en y associant étroitement ceux qui l'animent dans une démarche de démocratie participative. Cette orientation concourra à rapprocher les forces vives et les citoyens de la vie de leur territoire, à mieux valoriser les expertises d'usage et à décloisonner les façons de produire la décision publique.

Après le temps de réalisation du Projet de Territoire, vient le temps de sa concrétisation. Cette dynamique collaborative constituée dans le cadre de la concertation doit se poursuivre. Il s'agit ainsi d'ouvrir de nouveaux espaces et objets de participation citoyenne dans la mise en œuvre de nos orientations.

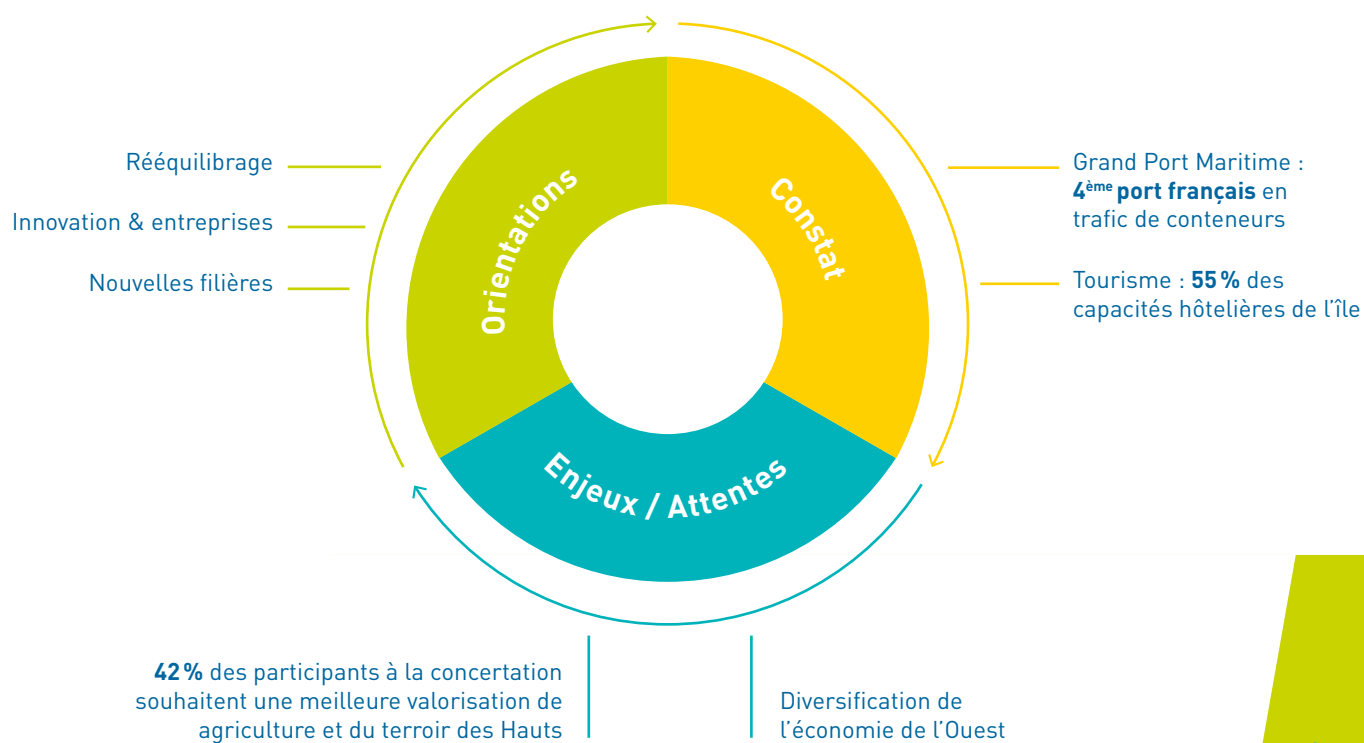
Le TCO souhaite ainsi porter de façon pérenne une stratégie collective en matière de démocratie participative afin de la décliner sur ses différentes compétences, en utilisant les outils adéquats (consultation, concertation, co-construction, séminaires, formations, événements...).

La participation à la vie locale de certains publics sera particulièrement recherchée : scolaires, jeunes, nouveaux arrivants, familles, seniors. Au-delà du soutien traditionnel des structures existantes et des acteurs dédiés, le TCO souhaite se saisir des opportunités qu'offre le numérique pour renforcer sa relation avec ses citoyens pour faciliter leur expression, leur participation et leur contribution dans l'élaboration et le suivi des projets du territoire.

L'adoption du Projet de Territoire doit permettre de susciter des initiatives et des actions parmi nos forces vives. Le Projet de Territoire n'est pas un document figé : c'est un outil commun, un cadre d'actions partagé dont l'ampleur se mesurera par sa capacité à fédérer et à créer des synergies. L'ambition du TCO est alors de promouvoir et de soutenir ces initiatives locales permettant d'animer le territoire, de créer du lien entre les habitants et les générations.



Un territoire leader de l'économie réunionnaise qui capitalise sur ses filières locales





L'Ouest est une terre naturellement attractive.

Si son patrimoine remarquable en fait le principal cœur touristique de l'île, la présence de l'unique port de commerce de l'île par où transitent 99 % des flux de marchandises, le positionne comme l'une des grandes centralités économiques du territoire. Les activités industrialo-portuaires et le tourisme constituent aujourd'hui les deux piliers du dynamisme économique du territoire et sont pourvoyeuses de nombreux emplois.

L'attractivité du territoire Ouest ne peut toutefois se limiter à des activités sectorielles, principalement tournées vers l'extérieur. Les récentes crises ont montré les limites d'un modèle fortement dépendant des échanges et la nécessité de diversifier notre économie en s'appuyant davantage sur les ressources locales tout en les préservant.

L'Ouest de 2040 sera diversifiée et tropicale.

La diversification économique est le cœur d'une politique volontariste portée par l'essor de l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'aménagement bioclimatique, le numérique et le développement durable. Elle passe également par le développement des Hauts via la valorisation des espaces agricoles, l'accompagnement vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, la consolidation de la filière agroalimentaire, dans le respect de notre savoir-faire et de notre terroir.

Fort de son esprit pionnier, l'Ouest doit faire émerger de nouvelles « pépites » qui constitueront la base d'une économie de l'innovation, créatrice d'opportunités durables. Des leviers essentiels sont ainsi à activer : la mise à disposition de foncier économique, l'accompagnement du développement de nos entreprises, le soutien à la création de formations adaptées, la mise en œuvre d'un pôle d'innovation alliant recherche et expérimentation sur les projets phares du territoire.

L'économie de l'Ouest s'appuiera sur son identité tropicale en valorisant un aménagement bioclimatique en harmonie avec son climat, en utilisant de matériaux biosourcés, en multipliant les espèces endémiques dans nos villes et en développant une architecture et une filière bâti tropical.

L'Ouest a tout pour rayonner dans la zone Océan Indien en synergie avec les pays partenaires. La dynamique de co-développement, de rapprochement des peuples et d'enrichissement mutuel doit se renforcer afin de solidifier les liens historiques régionaux dans la zone indianocéanique.

Les potentiels du territoire Ouest sont nombreux pour faire émerger de nouvelles voies de développement et des relais de croissance ancrés localement, plus résilients face aux évolutions des conjonctures internationales. La Capitale économique de demain rayonnera par la diversité et la singularité de ses filières. Elle doit également mieux valoriser ses atouts pour renforcer son attractivité



Créer les conditions propices à l'essor des entreprises

La stratégie économique du TCO repose sur la capacité de l'Ouest à offrir du foncier, des infrastructures, des équipements et des services adaptés à l'accueil et au développement d'activités économiques en lien avec nos filières prioritaires.

Face à l'enjeu de l'urbanisation, à la nécessité de protection des espaces naturels et agricoles et aux besoins croissants du territoire en matière de développement économique, le TCO a décidé de répondre aux demandes foncières des entreprises par :

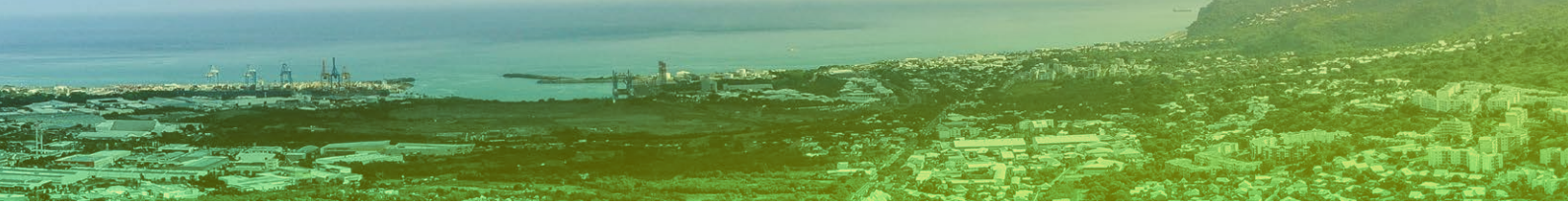
-  la création de nouvelles zones économiques dans une logique d'optimisation foncière ;
-  la modernisation et la densification des sites existants ;
-  le développement du parcours résidentiel des entreprises.

Créer des nouvelles zones d'activités pour mieux équilibrer le territoire.

Face à la demande croissante d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire, le TCO mettra à disposition environ 200 d'hectares de foncier aménagé.

Pour pouvoir maîtriser le foncier économique dans l'Ouest, le TCO privilégiera désormais l'octroi de baux à construction à long terme plutôt que la cession. Cette maîtrise publique du foncier permettra de remobiliser et redynamiser plus facilement les zones en évitant ainsi les friches.

Outre les nouveaux projets structurants du cœur d'agglomération, le TCO souhaite rééquilibrer les zones économiques en faveur des mi-pentes et des Hauts de l'Ouest, afin de renforcer le maillage territorial en la matière.



Moderniser et densifier les sites existants.

En parallèle, l'ambition du TCO est d'intervenir sur certains espaces vieillissants qui méritent une attention particulière. Cette priorité doit permettre de maintenir les entreprises locales déjà installées, tout en apportant des réponses efficaces à leurs besoins de performance, d'attractivité, d'image et d'anticiper les changements à venir.

Cette modernisation et requalification des sites induisent, d'une part, l'amélioration des espaces publics (voies, trottoirs, pistes cyclables, espaces paysagers, détente...), mais également un déploiement d'une offre de services de qualité à destination des entreprises et de leurs salariés. Il peut s'agir de services de restauration, de gardes d'enfants, de services sportifs et bien-être, d'achats groupés, de collecte et traitement des déchets...

Réutiliser le foncier nécessite une remobilisation des sites existants et une bonne connaissance de ces derniers. A cet effet, le TCO a engagé un travail de cartographie, de recensement et d'actualisation de son foncier afin de répertorier les optimisations possibles. C'est dans ce cadre que la densification de certaines zones pourra se faire en lien avec les besoins du monde économique et afin de répondre aux objectifs d'optimisation foncière.

Le TCO développe enfin des actions d'animation des réseaux d'acteurs pour stimuler les coopérations entre entreprises. Elles facilitent le développement de démarches d'écologie industrielle pour faciliter les échanges de ressources et de mutualiser leurs besoins.

Favoriser le parcours résidentiel des entreprises par une offre immobilière diversifiée.

L'organisation d'un parcours résidentiel adapté aux besoins des entreprises constitue une priorité pour le TCO afin que chacune d'elles, suivant sa taille, son activité et son stade de développement puisse trouver une offre immobilière adaptée dans l'Ouest. Si certains produits ont vocation à être portés par la collectivité, d'autres pourront être portés par des privés. Ce parcours complet doit garantir la bonne rotation des bénéficiaires en encourageant l'offre locative d'immobilier d'entreprises. Là encore, une attention particulière sera apportée au rééquilibrage du territoire, notamment dans les mi-pentes et les Hauts.



Orienter notre tourisme vers le durable et la clientèle locale

Le tourisme représente un pilier majeur de l'économie de l'Ouest, avec plus de la moitié des établissements touristiques de l'Île, près de 1300 prestataires touristiques, 4950 emplois et 3 ports de plaisance. S'appuyant sur un cadre de vie agréable, sur un patrimoine culturel riche, des paysages exceptionnels, une vaste zone balnéaire, une ouverture sur la mer et des zones protégées, ce secteur transversal par essence est aujourd'hui au carrefour de plusieurs enjeux.

Outre l'identification, la mobilisation du foncier touristique et l'amélioration des infrastructures existantes, il s'agit surtout pour le TCO de développer un tourisme durable, résilient et responsable face aux exigences de transition écologique et de préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

Par ailleurs, le TCO souhaite engager un rééquilibrage de l'offre et donc, à terme, de la fréquentation touristique sur l'ensemble du territoire. Le tourisme des Hauts participe pleinement à cette ambition, notamment via l'écotourisme et l'agrotourisme. Ce type de tourisme contribue également à valoriser l'identité locale dans ses multiples facettes, qu'il s'agisse de l'histoire, du patrimoine matériel, immatériel et naturel, dans une logique de préservation et de transmission tout en permettant une valorisation économique. Enfin, le TCO souhaite rester un territoire ouvert et inclusif y compris pour les populations les plus précaires. Il développera ainsi une offre d'hébergement adaptée et accessible au plus grand nombre, sur le littoral comme dans les Hauts.

Favoriser une stratégie touristique fondée sur le développement durable.

Au regard de la fréquentation touristique de l'Ouest et de l'impact de cette dernière sur les espaces naturels, le TCO souhaite passer d'une économie touristique traditionnelle à une économie touristique durable et résiliente.

Cet objectif répond à la fois aux enjeux de la transition écologique, d'équilibre territorial et d'ancrage face à une demande locale particulièrement soutenue. Ce développement vise à conforter la place de leader du TCO en matière touristique et se veut être durable, équilibré sur tout le territoire, adapté à nos particularités et en adéquation avec nos capacités foncières.

Il s'agira de développer sur le territoire des pratiques et une offre touristique plus respectueuses du patrimoine naturel, le développement d'une mobilité plus durable sur le territoire pour desservir les sites touristiques, le développement d'une offre de compensation carbone en lien avec les opérateurs actifs dans la préservation du patrimoine naturel.

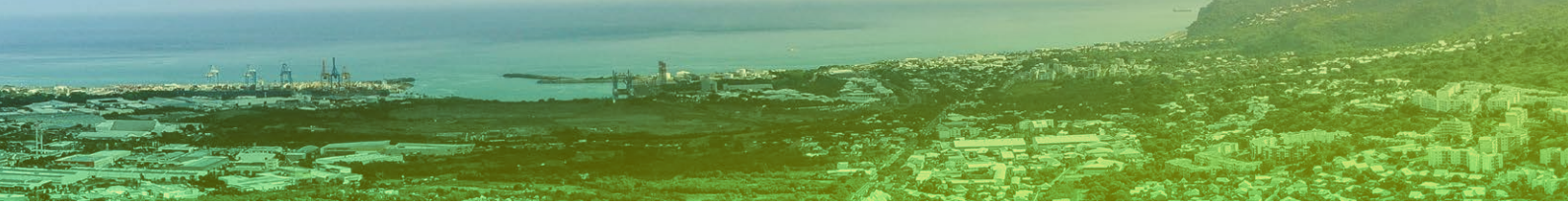
Le TCO, via son Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI), jouera un rôle central dans la sensibilisation, la promotion et l'accompagnement d'un tourisme plus responsable afin de préserver les espaces naturels et la biodiversité, notamment à Mafate.

Développer l'écotourisme dans les Hauts pour préserver leur authenticité.

Dans ce cadre, le TCO souhaite axer sa stratégie touristique sur les attraits du territoire à savoir son patrimoine naturel marqué par le Parc National, sa culture, son authenticité et plus généralement les Hauts de l'Ouest.

À Mafate, le tourisme représente l'activité principale du cirque, classé en cœur habité du Parc National de La Réunion et inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, avec plus de 100 000 visiteurs par an. Face aux contraintes de ce territoire, un équilibre devra être trouvé entre attractivité, préservation des espaces naturels, de la biodiversité et valorisation de la culture, paysages, et des traditions locales. Le développement écotouristique vise à faire de l'Ouest et de Mafate en particulier, un territoire exemplaire en matière de développement d'un tourisme plus durable.

Plus généralement, pour l'ensemble des Hauts de l'Ouest, le TCO engagera une stratégie de renouvellement rural visant à intégrer l'écotourisme dans le développement local. Elle s'appuiera sur le schéma d'aménagement des Îlets de Mafate (2016), poursuivies par l'étude sur les perspectives de développement écotouristique (2017) et déclinées sur 4 îlets pilotes dans les schémas expérimentaux d'aménagement des îlets (2021). En parallèle, l'agrotourisme constitue pour l'Ouest un levier potentiel de développement que le TCO accompagnera dans les années à venir.



Promouvoir des parcours touristiques autour de l'identité locale dans toutes ses dimensions.

Le TCO porte une stratégie touristique axée sur la culture et l'identité locale de l'Ouest. Ce positionnement se retranscrit par le renforcement de la valorisation et la promotion du patrimoine local dans l'offre touristique proposée à travers la volonté d'obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire. Il s'agit alors de structurer des parcours touristiques autour de thématiques transversales à l'échelle intercommunale. Cette orientation va de pair avec une plus grande valorisation de certains sites naturels, encore trop peu mis en valeur.

Ce lien étroit entre tourisme et culture locale s'illustre également par les différents musées dédiés à la culture locale et au patrimoine naturel de l'Ouest (conservatoire botanique, musée Kélonia, musée Stella Matutina, Musée de Villèle, le Lazaret...).

Le patrimoine immatériel (langue, musique, gastronomie) et les savoir-faire locaux doivent aussi être placés au cœur de cette stratégie touristique. Dans ce cadre, la stratégie de communication et de promotion de ce patrimoine et parcours touristiques sont des conditions indispensables pour accroître leur attractivité notamment via les multiples festivals culturels et musicaux.

Maintenir et développer une offre de tourisme pour tous sur le territoire.

Offrir un hébergement touristique qui soit accessible à tous est une priorité pour le TCO. Il dispose aujourd'hui du camping de l'Hermitage, à maintenir, mais souhaite, dans un souci de rééquilibrage territorial, offrir ce type d'hébergement dans les Hauts.

Par ailleurs, le TCO accompagnera le développement d'offres complémentaires notamment vis-à-vis des scolaires. Ces offres permettront à tous de pouvoir bénéficier des interactions entre tourisme et activités culturelles.

Participer à la croissance de l'économie bleue.

L'économie bleue bénéficie d'un fort potentiel sur le volet touristique. 80% du tourisme bleu est en effet pratiqué sur l'Ouest de La Réunion et le territoire accueille plus de 75% des entreprises touristiques de loisirs nautiques et aquatiques.



Le TCO consolidera sa place de leader en matière de tourisme bleu avec pour objectif de :

▣ faire des pratiques nautiques un moteur de l'économie bleue et un facteur d'attractivité du territoire en termes d'image de destination pour l'Ouest. Cela passera nécessairement par un investissement important et une démocratisation des pratiques nautiques auprès des populations locales et des clientèles touristiques;

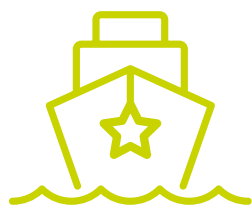
▣ requalifier les ports de plaisance et en faire des « ports de plaisance d'avenir », de nouveaux espaces d'art de vivre, de culture, d'organisation et de promotion collective des activités du tourisme bleu. Il s'agit alors d'améliorer leurs capacités d'accueil et de mieux répondre aux besoins des activités touristiques, nautiques, de pêche et de loisirs;

▣ valoriser le patrimoine maritime tout en préservant l'environnement et la biodiversité, notamment par des pratiques durables et responsables.

Ce potentiel autour de l'économie bleue s'inscrit par ailleurs dans le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Conseil Régional, qui identifie la filière comme prioritaire pour le territoire. En outre, dans le cadre d'une stratégie régionale, l'accueil des croisières de luxe pourra être amplifié avec une optique de maximisation des retombées économiques et financières pour le territoire.

Le TCO veillera toutefois à ce que l'ensemble de ces développements s'inscrivent dans une démarche de tourisme responsable respectueux de nos écosystèmes marins et de nos milieux naturels.





Conforter l'Ouest comme leader en matière d'économie bleue

Alors que la France représente le 2^{ème} espace maritime au monde grâce à ses territoires d'Outre-Mer, les potentialités économiques que recèle la mer sont encore peu exploitées, y compris à La Réunion. Le TCO fait office d'exception en la matière avec une spécialisation très forte en termes d'activités industrialo-portuaires et d'activités touristiques. Dès lors, l'ambition du TCO est de consolider ses piliers historiques, sa place de leader et d'affirmer son ancrage vers la mer en saisissant les opportunités ouvertes par l'économie bleue, filière identifiée comme prioritaire par le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).





Accompagner le développement du Grand Port Maritime face aux enjeux d'attractivité et de développement durable.

Le Grand Port Maritime de La Réunion est un fleuron de l'économie réunionnaise, classé comme 1^{er} port de l'Outre-mer et 4^{ème} port à conteneurs de France.

Il s'agit pour le TCO de renforcer l'attractivité de cette infrastructure sur les routes maritimes internationales aux côtés de l'État et de La Région Réunion. Le Grand Port Maritime de La Réunion participe à la stratégie maritime nationale d'insertion des Outre-Mer dans l'économie mondiale. Cet équipement stratégique est indispensable au bon fonctionnement de l'économie réunionnaise, encore fortement dépendante des importations de marchandises.

Au-delà de la modernisation des outils liés aux activités de transbordement, il convient d'accompagner le développement des activités autour du Grand Port Maritime liées à la logistique, au stockage, aux activités d'import-export, à la déconstruction navale, à la transition écologique, énergétique (voiture électrique, biomasse, énergies marines...) et de sécuriser cette infrastructure face aux effets du réchauffement climatique. Le TCO, dans son rôle d'aménageur, aidera le Grand Port Maritime à trouver les moyens de son développement et de son extension.

Développer la zone arrière portuaire en lien avec les activités portuaires.

En tant qu'animateur du Comité Stratégique de la Zone Arrière Portuaire (ZAP) aux côtés de l'État, du Conseil Départemental, de la Région Réunion, des communes de La Possession, du Port et des opérateurs concernés, le TCO souhaite développer la ZAP dans un équilibre entre extension des activités portuaires et développement des activités économiques terrestres bénéficiant directement de la proximité avec le Grand Port Maritime. L'objectif est ainsi de créer une synergie entre les activités maritimes et terrestres dans une logique de développement économique au bénéfice des entreprises du territoire.

Accompagner le potentiel de développement en matière d'énergies renouvelables et de ressources marines.

L'Ouest dispose de conditions climatiques et d'un environnement favorables au développement des énergies renouvelables. Le TCO accompagnera le développement de ces énergies, sur son territoire dans une logique de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone. Dans la même veine, le développement des activités liées aux ressources halieutiques, regroupant la pêche et l'aquaculture mais également les modes d'exploitation et de gestion durables des espèces végétales, a également de grandes chances de croître de manière importante dans les années à venir. Le TCO sera alors un partenaire de proximité et facilitateur en la matière, aux côtés des acteurs concernés et des partenaires institutionnels compétents.



Accompagner les Hauts vers un développement respectueux de leur authenticité et de leurs spécificités

L'Ouest est un vaste territoire de 54 000 ha qui regroupe une diversité de paysages: littoral, mi-pentes et Hauts. Le TCO est particulièrement attaché à cette ruralité qu'elle souhaite soutenir, accompagner et valoriser dans un équilibre entre attractivité économique, préservation de leur authenticité, des espaces naturels et valorisation des patrimoines (naturels, culturels et paysagers). Le développement d'une offre touristique durable dans les Hauts, précédemment évoquée, participe pleinement de cette valorisation.

Rééquilibrer l'armature économique en développant des nouveaux sites vers les mi-pentes et les Hauts.

Face aux contraintes fortes qui pèsent sur le cœur d'agglomération, le TCO a souhaité amorcer une politique de déconcentration des zones d'activités sur l'ensemble du territoire en particulier sur les mi-pentes et les Hauts. Ainsi, le TCO a pré-identifié plusieurs sites pouvant faire l'objet à terme d'aménagement pour offrir des ateliers de production, et en particulier de transformation agricole, dans l'optique de développer la production « péi » et les circuits courts.



Diversifier l'agriculture locale et consolider la filière agroalimentaire en cohérence avec notre terroir.

À travers son programme LEADER et la plateforme partenariale dédiée (Territoire Rural des Hauts Groupe d'Action Locale Ouest), le TCO participe à la diversification des productions agricoles dans une visée de débouchés locaux en circuit-court. De ce fait, aux côtés des Projets Alimentaires Territoriaux de Mafate, La Possession et Trois-Bassins, il concourt à la souveraineté alimentaire du territoire, ambition régionale affichée dans le cadre du SRDEII.

Par ailleurs, le TCO contribuera également au développement et à la structuration de la filière agroalimentaire via le soutien au développement d'immobilier d'entreprises notamment en faveur des petites unités de productions et de transformations industrielles en vue de démarquer notre territoire de la concurrence par une différenciation des produits issus du terroir local ainsi que par la montée en gamme de la qualité des produits.



Accompagner la transition vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement.

L'agriculture se veut être la preuve que transition écologique et développement économique sont compatibles, avec des bénéfices mutuels pour la préservation de l'environnement et pour l'amélioration des rendements et des revenus des agriculteurs en vue de satisfaire les besoins des consommateurs en quête de qualité nutritionnelle, de bien-être et de sécurité alimentaire.

Pour répondre à ces enjeux, le TCO souhaite accompagner la transition vers l'agroécologie et la culture biologique. Au-delà de valoriser les terres agricoles, cela permettra également de renouer avec des cultures « lointaines », plantes aromatiques à parfum et médicinales et des espèces endogènes peu consommatrices de pesticides.

Accompagner la transition vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement.

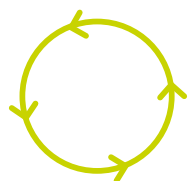
L'agriculture se veut être la preuve que transition écologique et développement économique sont compatibles, avec des bénéfices mutuels pour la préservation de l'environnement et pour l'amélioration des rendements et des revenus des agriculteurs en vue de satisfaire les besoins des consommateurs en quête de qualité nutritionnelle, de bien-être et de sécurité alimentaire.

Pour répondre à ces enjeux, le TCO souhaite accompagner la transition vers l'agroécologie et la culture biologique. Au-delà de valoriser les terres agricoles, cela permettra également de renouer avec des cultures « lontan », plantes aromatiques à parfum et médicinales et des espèces endogènes peu consommatrices de pesticides.



Soutenir les initiatives locales en faveur de la souveraineté alimentaire.

Le TCO accompagnera également les initiatives locales en matière de tiers lieux dans les Hauts, favorisant à la fois la formation des agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement, la transmission et reprise d'activités agricoles, le développement de circuits-courts, la valorisation du terroir local et tendre ainsi vers une souveraineté alimentaire. Le premier projet alimentaire de La Réunion mis en place à Mafate en 2019 s'inscrit également pleinement dans cette ambition.



Diversifier notre modèle économique vers plus de solidarité, de circularité et de durabilité

Avec une spécialisation autour du tourisme et des activités industrialo-portuaires, l'économie de l'Ouest est fortement tournée vers l'extérieur. Pour se prémunir contre les aléas de la conjoncture, l'Ouest se doit de diversifier son économie en s'appuyant sur des relais de croissance ancrés localement. Elle permet ainsi d'accompagner l'émergence de nouvelles filières d'avenir et de créer des débouchés pour l'insertion professionnelle de sa population. Ces filières d'avenir sont complémentaires les unes des autres dans une logique de transversalité. Cette diversification constitue une priorité forte du projet de territoire afin d'assurer une meilleure résilience, mais également d'amorcer un développement plus en phase avec nos défis sociaux et environnementaux.

Consolider le modèle de l'économie sociale et solidaire.

Avec 26 % des entreprises de l'ESS installées sur son territoire en 2018, l'Ouest représente une terre propice au développement de cette thématique, qualifiée de transversale dans le SRDEII de La Région Réunion.

Le TCO poursuivra sa démarche en matière d'ESS, dans le cadre de son Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) en accompagnant la structuration, le développement et la consolidation de ces structures en lien avec la mise en œuvre des ateliers chantiers d'insertion (ACI). Par ailleurs, il encouragera la mise en réseau et l'animation des structures de l'ESS par l'organisation de divers événements dédiés.

Faire de l'économie circulaire le nouveau mode de production de demain.

Le TCO mise fortement sur le développement de l'économie circulaire afin de rompre avec le modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter », au profit d'un modèle circulaire qui intégrera l'ensemble du cycle de vie des produits (conception, consommation, usage et gestion des déchets) en limitant les gaspillages. Cette filière apporte une réponse pertinente à l'enjeu de réduction des déchets et de leur valorisation par le recyclage et le réemploi.

À l'instar du SRDEII, le TCO considère cette filière comme importante en matière d'innovation, de multiplication de porteurs de projets et de création d'emplois. Le TCO s'engage ainsi dans la Démarche d'Écologie Industrielle Territorialisée (DEIT) qui consiste, via un premier axe opérationnel, à mettre les entreprises en synergie autour d'une meilleure utilisation de leurs ressources et d'une mutualisation de leurs besoins. Cette démarche s'inscrit dans la Plateforme Territoriale d'Écologie Industrielle (PTEI) résultant de la fusion entre le Contrat de Transition Écologique (CTE) et Territoire d'Industrie (TI).

Orienter notre économie vers la transition écologique, en lien avec nos particularités tropicales et insulaires.

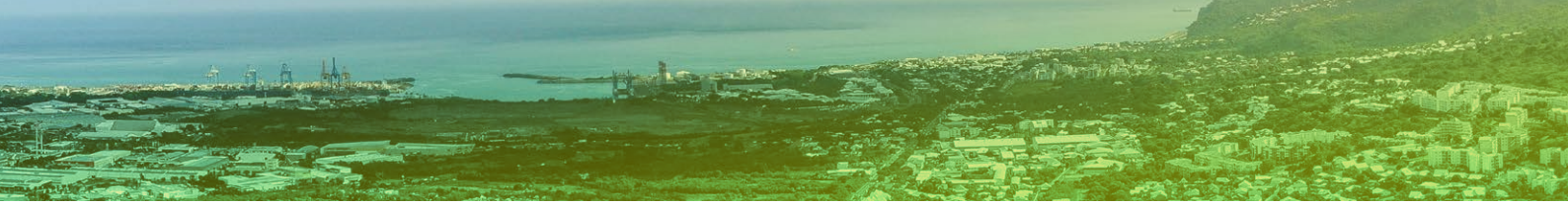
La décarbonation de notre économie passe par un changement de paradigme dans nos métiers, dans nos process, dans nos modes de production. Le défi écologique doit permettre de transformer nos contraintes en opportunités de développement sans perdre de vue nos particularités tropicales et insulaires. Le TCO orientera sa stratégie économique sur l'aménagement bioclimatique, le bâti tropical, les énergies renouvelables adaptées aux micro-climats tropicaux et aux contraintes géographiques insulaires de l'Ouest. Le TCO inscrira sa stratégie dans la révision du SRDEII de La Région Réunion.

Accompagner la structuration du numérique et des nouvelles filières de demain.

Avec la montée en puissance du numérique et du digital, de nouvelles filières d'avenir émergent. Aujourd'hui, les filières de l'audiovisuel, de l'image, du son, du cinéma et du jeu vidéo connaissent une croissance exponentielle. Il s'agit pour le TCO d'accompagner ses « pépites » en facilitant leur création, leur consolidation et leur développement.

Au-delà de l'émergence de nouvelles filières, le numérique ouvre de nouvelles perspectives aux filières traditionnelles et invite à repenser notre manière de construire, d'aménager, de consommer, de se déplacer, de travailler. Le TCO, en tant qu'aménageur, portera ses efforts sur le développement de la ville intelligente "smart city" en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Le développement du numérique pose également la question de la protection et du stockage des données. Le TCO incitera à la maîtrise des données localement dans une optique de souveraineté numérique.



Développer l'attractivité des centres villes.

Le renforcement de l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes représente un levier important pour limiter l'étalement urbain et donc l'artificialisation des terres agricoles et naturelles. Cette attractivité est une condition essentielle pour développer un territoire des courtes distances, offrant à tous les habitants des services de proximité. Cela permet également le dynamisme des commerces de détails de centre-ville, qui font face à une forte concurrence des zones commerciales périphériques, en extension.

L'ambition du TCO est ainsi de soutenir le développement des commerces de proximité, de l'artisanat et, plus largement, la vitalité des centralités de son territoire, sur le littoral comme sur les mi-pentes. Pour cela, le territoire pourra s'appuyer sur les programmes "Actions Cœur de Ville" et "Petites Villes de Demain" dont sont respectivement bénéficiaires Le Port et Trois Bassins. Les outils permis par la conclusion d'une Opération de Revitalisation de Territoire multisites, conclue à l'échelle intercommunale, pourront également être mobilisés.

Dans ce cadre, une approche intercommunale sera développée afin de permettre une vision globale et cohérente des centres villes de demain, intégrant toutes les dimensions qui les composent (commerce mais aussi habitat, aménagement, services, patrimoine, mobilité, etc.). Le TCO porte ainsi une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au profit des Communes-membres non encore dotées de stratégies, périmètres opérationnels et plans d'actions dans les domaines indiqués.





Affirmer l'Ouest comme une économie d'innovation et du savoir

La diversification de l'économie de l'Ouest vers de nouvelles filières d'avenir nécessite de développer une économie de la connaissance qui accompagnera la montée en compétence des acteurs. Elle repose sur des formations de pointe autour de ces nouvelles filières, sur un écosystème d'innovation rapprochant monde économique et monde de la recherche, et sur un terrain d'expérimentation comme application et débouché.

Accompagner la formation autour des filières et métiers d'avenir.

Face aux difficultés d'insertion des jeunes, les nouvelles filières constituent autant de débouchés possibles, à condition de développer les formations et les parcours d'insertion adéquats.

L'Ouest ambitionne d'adapter et de développer son offre de formations initiales et continues en adéquation avec les filières émergentes autour de parcours professionnels adaptés. Un travail de collaboration étroit doit être engagé avec les représentants de ces filières, les organismes de formation et les institutions compétentes.

Outre le rapprochement entre acteurs de la formation et entreprises, les parcours d'insertion seront renforcés par la promotion des dispositifs d'apprentissage et des filières professionnelles.

Le cœur d'agglomération a également vocation à répondre aux enjeux de formation, de création d'emplois, en lien avec les nouvelles filières stratégiques et les spécificités du territoire. L'ambition du TCO est notamment d'y conforter et développer des formations dans les secteurs stratégiques tels que l'économie bleue, le bâti tropical et les énergies renouvelables.

Cette excellence réunionnaise autour de filières innovantes et d'avenir pourra, à terme, déboucher sur une coopération avec les pays de la zone océan indien dans une logique de co-développement.

Animer l'écosystème d'innovation.

Malgré un tissu économique et des organismes de formation et de recherche dynamiques, peu de partenariats sont aujourd'hui noués entre le monde de la formation, de la recherche et de l'entreprise. Le TCO souhaite développer des synergies par la mise en relation des acteurs et favoriser l'émergence de collaborations fructueuses entre monde de la recherche, de l'innovation, et le monde économique.

Ainsi, le TCO vise à développer un parcours d'accompagnement à l'innovation mêlant recherche, formation et application marché autour des filières à potentiel, axé sur une ingénierie de projet, des financements et une mise en réseau d'acteurs.

Développer un Pôle d'Innovation Ouest attractif.

Le TCO ambitionne de créer un Pôle d'Innovation de l'Ouest (PIO) qui accueillera en son sein entreprises, organismes de recherche et d'innovation et centres de formation. Dans un premier temps, le volet aménagement bioclimatique sera prioritaire pour accélérer la transformation écologique du territoire vers une meilleure résilience et une meilleure gestion durable de la ressource. Cette thématique regroupera 3 filières importantes :

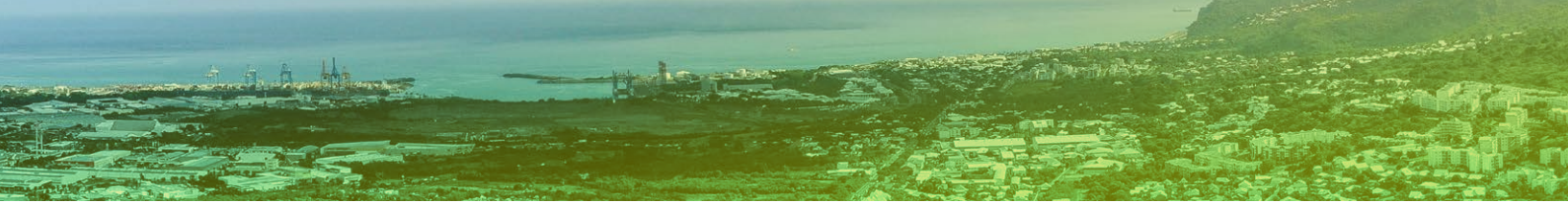
-  la filière de la construction durable avec le bâti tropical;
-  la filière de la transition énergétique avec le développement des énergies renouvelables;
-  la filière du numérique avec un pôle de l'image, de l'audiovisuel et du jeu vidéo avec la présence sur le territoire d'acteurs dynamiques.

À terme, compte tenu de la spécialisation de l'économie de l'Ouest, un pôle économie bleue pourrait également voir le jour.

Positionner le cœur d'agglomération comme un terrain d'expérimentation pour les filières d'avenir du territoire.

Le cœur d'agglomération, constitué des bas de La Possession, de la ville du Port jusqu'au centre-ville de Saint-Paul, sur un périmètre d'environ 5 000 hectares, s'offre comme un champ d'application concret pour l'innovation, en favorisant la montée en puissance de filières stratégiques. Elle vise notamment l'économie circulaire, le bâti tropical, les énergies renouvelables, l'économie bleue, mais aussi l'éco-tourisme. La démarche Ecocité Tropicale et Insulaire vient alors stimuler les initiatives et nouvelles activités privées via l'activation de la commande publique sur les filières cibles du territoire. L'importance du label Ecocité permet d'impulser une structuration de filières et d'accroître les coopérations.

Le cœur d'agglomération sera également un terrain d'expérimentation pour des modèles de travail alternatifs et innovants (cluster, coworking, économie solidaire, travail collaboratif ...) et pour le développement de parcours de formation en lien avec les filières stratégiques.





Promouvoir le co-développement avec les pays de la zone Océan Indien

La Réunion, terre d'Europe dans l'Océan Indien, s'inscrit géographiquement dans le bassin indianocéanique avec les îles voisines (Maurice, Seychelles, Comores, Madagascar), avec l'Afrique Australe (Afrique du Sud, Mozambique) et avec les pays du grand voisinage que sont l'Inde et la Chine. Le TCO souhaite renforcer ses liens historiques dans le temps et la durée avec les pays de la zone Océan Indien dans une optique de co-développement et de rapprochement des peuples.

Renforcer la coopération décentralisée avec les collectivités de l'Océan Indien.

Le TCO souhaite renforcer sa coopération décentralisée sur la base de partenariats avec diverses collectivités de l'Océan Indien (Sainte Marie, Tuléar, Farafangana). Celle-ci se traduit pour le TCO par des échanges humains, culturels, solidaires, des échanges de compétences, d'expertises et d'ingénierie, dans une relation de confiance réciproque entre partenaires (institutions, ONG, associations locales, bailleurs de fond...).

Ces coopérations constituent une opportunité pour le TCO de développer de manière partagée des outils et des méthodes d'action pour comprendre et accompagner les mutations à l'œuvre dans l'Océan Indien, qu'elles soient sociétales, sociales, économiques, ou environnementales. Le partage d'expériences avec des territoires présentant des enjeux et problématiques communes constitue une valeur ajoutée forte pour l'Ouest, dont le TCO entend bien tirer profit.

Développer des collaborations socles autour de nos compétences à destination de notre jeunesse.

Le TCO oriente sa politique de coopération et de rayonnement de manière privilégiée autour de trois axes qui constituent les prémices d'une stratégie de coopération et qui ont vocation à se renforcer et à se déployer sur d'autres sujets dans les prochaines années :



la valorisation de l'ingénierie du TCO autour de ses compétences socles que sont la gestion des eaux et de l'assainissement, la gestion des déchets;

la mobilité des jeunes du territoire dans le cadre de volontariats (volontariat de Solidarité Internationale, Service civique international), de chantiers solidaires, et de projets sportifs;

l'organisation d'échanges culturels autour des spectacles vivants et de la lecture publique et la valorisation patrimoniale, en lien avec des structures et des associations reconnues. Cet axe fait notamment écho à la volonté d'ouvrir le dispositif Békali à d'autres structures culturelles de la zone Océan Indien.

Le TCO se positionne ainsi aujourd'hui comme un partenaire aux côtés d'associations et ONG, mais il pourra demain nouer des partenariats plus institutionnels, pour des actions relevant davantage de son champ de compétences.

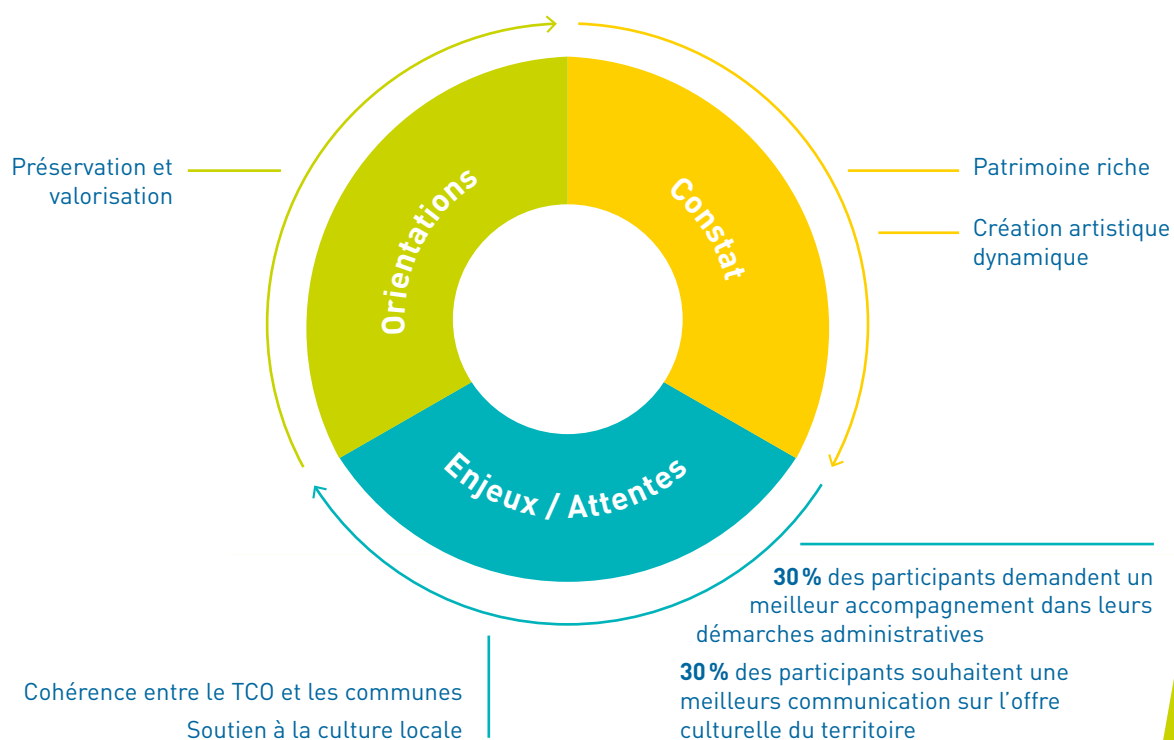
Ouvrir la coopération au domaine économique.

Le TCO engage une ouverture de sa politique de coopération à des collaborations économiques pour soutenir les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation, d'exportation et de rayonnement à l'échelle régionale et internationale. Le TCO, en partenariat avec les opérateurs concernés et La Région Réunion dans le cadre de son SRDEII visant la valorisation des productions et de savoir-faire locaux à l'international, se positionnera comme acteur clé pour la déclinaison territoriale du programme de coopération INTERREG en la matière.





Un territoire d'excellence culturelle qui valorise son patrimoine et qui préserve son identité



Fort de son histoire, l'Ouest est un haut lieu patrimonial et culturel de l'île.

Cet héritage porte en lui les fondements de notre identité, de notre culture et de notre singularité. C'est aussi cet héritage qui nous permet de défendre avec fierté notre vivre-ensemble, fruit de notre métissage et de notre histoire commune.

Se projeter avec confiance dans l'avenir nécessite de s'appuyer sur nos fondements, nos racines. Notre stratégie de développement sera donc cohérente avec les valeurs et l'identité qui ont fait l'Ouest aujourd'hui avec une volonté de faire vivre la culture dans tous les aspects de la vie en société, de la valoriser, de la promouvoir, de la rendre toujours plus accessible et surtout, d'assurer notre devoir de transmission aux jeunes générations.

Des patrimoines multiples et riches.

Un patrimoine n'est pas figé. Il évolue, s'incarne, se ressent. Un patrimoine revêt aussi diverses formes, sensibles ou physiques, il concentre l'âme de notre territoire. Ainsi, la préservation et la sauvegarde des patrimoines naturels, culturels, matériels, et immatériels; leur diffusion et leur accessibilité à l'ensemble des citoyens représentent des priorités fortes que le TCO portera aux côtés des acteurs concernés et des institutions compétentes en la matière. Ces priorités s'incarneront dans plusieurs champs comme ceux, entre autres, de la langue, de la littérature, de la musique, de la danse, du sport et de la gastronomie concourant ainsi au rayonnement du territoire dans l'Océan Indien et à l'international.

L'Ouest de 2040 en tant que territoire d'excellence culturelle et patrimoniale est au cœur de la stratégie de développement de notre territoire. La diversité et la singularité de notre patrimoine nous fédèrent et nous distinguent. Ses richesses comme ses fragilités doivent être des préoccupations clés de notre Projet de Territoire pour préserver ces racines qui nous structurent collectivement.



Préserver et valoriser le caractère exceptionnel de notre patrimoine naturel et de nos paysages

Outre un riche patrimoine bâti et immatériel, le TCO bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel avec une vaste zone balnéaire, la réserve de l'Etang, la réserve marine, la savane, les différentes forêts, le Maïdo, le Cirque de Mafate classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Ce cirque, les remparts avoisinants et les paysages associés participent pleinement à l'attractivité de notre territoire et à son rayonnement. Il existe alors un enjeu de préservation et de valorisation de ce patrimoine et il s'agit de trouver un équilibre entre préservation et développement.

Intégrer la dimension paysagère et valoriser le patrimoine naturel.

La valorisation du patrimoine naturel est d'ores et déjà engagée avec les partenaires (ONF, Conservatoire du Littoral, Communes membres) par l'apport d'ingénierie culturelle dans les projets de parcours d'interprétation des sentiers littoraux et des sentiers « lointain ». Le TCO souhaite poursuivre dans cette direction.

En parallèle, un plan paysage du territoire de la côte Ouest a été défini et vise à maintenir la qualité paysagère du territoire. Il fixe les objectifs suivants, qui guideront l'action du TCO en la matière :

-  mieux intégrer les productions culturelles dans l'aménagement ;
-  permettre une meilleure acculturation des élus, administratifs, professionnels, habitants, usagers aux enjeux paysagers ;
-  renforcer la place du végétal dans l'espace public ;
-  rééquilibrer les aménagements en faveur des mobilités douces.



Faire des Hauts de l'Ouest, des foyers culturels authentiques.

Les Hauts de l'Ouest représentent un potentiel culturel majeur, à valoriser avec une préservation de leur patrimoine naturel et de leurs traditions. En ce sens, une stratégie de renouvellement rural pour les Hauts de l'Ouest a été élaborée et vise notamment à valoriser l'identité paysagère des Hauts, soigner les formes urbaines et l'intégration des opérations, poursuivre la requalification de l'habitat et développer une offre d'habitat adaptée aux habitants des Hauts.

Dans cet objectif, le TCO souhaite renforcer l'identité architecturale des bourgs des Hauts afin de concilier authenticité et bonne intégration dans le paysage pour les futures opérations d'aménagement. L'enjeu de ce renouvellement rural est ainsi de préserver les ressources et l'environnement, placer l'agriculture au cœur de leur développement territorial, réinventer une mobilité durable et partagée, accompagner les moteurs de l'économie locale et garantir l'accès aux services et à la culture.





Faire rayonner et diffuser notre patrimoine immatériel et notre création artistique

La culture et les savoir-faire locaux représentent une richesse pour le territoire, un socle identitaire à valoriser et transmettre, notamment aux plus jeunes. Ces enjeux de valorisation du patrimoine immatériel, des traditions et de préservation de l'identité et des cultures locales constituent des priorités fortes du TCO qui répondent à des attentes pour les habitants, les acteurs de la culture et les communes. La création d'une offre culturelle de proximité, aux côtés de ses dernières, est jugée essentielle notamment sur les mi-pentes et les Hauts. Elle participe à la volonté du TCO d'ouvrir l'accès à la culture au plus grand nombre.

Valoriser notre patrimoine immatériel

L'Ouest compte plusieurs axes du patrimoine culturel immatériel déjà inventorié au niveau national, qui pourraient faire l'objet d'actions de valorisation :

-  la pratique du Séga comme vecteur d'expression identitaire ;
-  le conte, mettant en avant des personnages et des situations historiques marquantes dans l'imaginaire collectif ;
-  l'utilisation des plantes dans la pharmacopée traditionnelle ;
-  le Maloya, inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco ;
-  la tresse végétale ;
-  la culture du café, la gastronomie et les traces du marronnage.

La valorisation de l'interculturalité sera également mise en avant comme faisant partie intégrante de l'identité réunionnaise.



Renforcer la diffusion et la création.

L'Ouest se positionne aussi comme un territoire d'excellence culturelle avec de nombreuses associations culturelles et une création artistique foisonnante. L'ambition du TCO est :

 d'accompagner les festivals à rayonnement intercommunal ainsi que les salles de spectacle et autres lieux de diffusion culturelle du territoire ;

 de promouvoir et valoriser les productions artistiques à l'échelle intercommunale.

En termes de soutien et de promotion des artistes et professionnels de la filière culturelle, le TCO continuera à soutenir la création artistique via le dispositif BEKALI, avec le concours des salles du territoire, qui donne l'opportunité à de jeunes créateurs réunionnais de se professionnaliser en mettant à leur disposition les moyens de créer un projet artistique. Comme présenté précédemment, le TCO souhaite ouvrir le dispositif à d'autres espaces de la zone Océan Indien pour développer de nouveaux partenariats culturels.

Par ailleurs, la valorisation de la gastronomie réunionnaise participera de cette ambition de faire rayonner notre patrimoine immatériel en valorisant les pratiques, les savoir-faire et la cuisine locale.

La démarche Ecocité aura également pour ambition de mettre en valeur les richesses patrimoniales, identitaires, culturelles existantes, de leur donner une plus forte visibilité : aménagement de parcours thématiques, scénarisation de liens et lieux stratégiques, organisation de visites guidées, formations, ateliers pédagogiques, créations d'événements... L'idée étant de faire du cœur d'agglomération une destination culturelle pour l'Ouest avec la promotion, la création et la diffusion artistique et culturelle.

Faciliter l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire.

Le TCO souhaite démocratiser l'accès à la culture en développant une offre diversifiée pour tous les publics et une offre de proximité sur l'ensemble du territoire, notamment dans les Hauts avec la décentralisation de spectacles et expositions.

L'ambition du TCO est de développer et soutenir les actions « d'aller vers » dans le domaine culturel, de renforcer les liens avec les personnes les plus éloignées de l'offre culturelle, notamment dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Les scolaires représentent également un public cible pour le TCO, avec un enjeu d'accessibilité et d'adaptabilité de l'offre culturelle pour tous les âges.

Des collaborations fortes seront ainsi engagées avec les collectivités compétentes et les partenaires concernés pour la démocratisation de l'accès à la culture. Le TCO entend apporter son soutien aux projets des artistes, des associations culturelles, des lieux de culture, dans une grande diversité de champs disciplinaires.



Encourager la pratique artistique.

Rendre accessible au plus grand nombre la pratique artistique est également une priorité pour le TCO. Elle participe à l'épanouissement de ses habitants, à leur bien-être, et à leur insertion sociale.

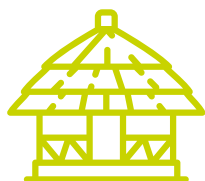
Sur le volet enseignement artistique, le TCO dispose d'une École d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIIO) qui se positionne sur de l'initiation pour un public à partir de 8 ans. À noter que le TCO a souhaité élargir son offre d'enseignement artistique par l'ouverture de nouveaux enseignements, entraînant une augmentation des effectifs d'élèves dès 2023, avec des moyens humains et financiers renforcés. Le TCO poursuivra son accompagnement et renforcera ses effectifs dans les années à venir.

Permettre une coordination entre les acteurs culturels.

Le soutien à la dynamique culturelle implique la mobilisation d'un réseau d'acteurs et de partenaires important : État, Région et Département, communes membres, acteurs associatifs et privés, établissements scolaires, etc.

Le TCO accompagnera la construction d'une gouvernance afin de permettre la formalisation des projets, une coordination et une communication efficace entre les différents acteurs, voire une mutualisation des équipements, permettant de renforcer l'offre d'accueil à destination de porteurs de projet.

Un enjeu de communication de la programmation culturelle du territoire est également identifié, en lien avec les acteurs mobilisés.



Sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti et architectural de l'Ouest

Le territoire de l'Ouest se caractérise par un patrimoine bâti riche et varié. Le TCO souhaite sauvegarder ce patrimoine exceptionnel tout en le mettant en valeur. Cela passe par des actions d'identification, de préservation, de restauration, mais aussi par une mise en lumière via notamment la création de parcours patrimoniaux et l'harmonisation des pratiques à l'échelle intercommunale.

Préserver le patrimoine bâti dans sa globalité.

Le TCO dispose sur son territoire de 35 bâtiments classés et/ ou inscrits, gérés majoritairement par d'autres institutions publiques, ainsi qu'un nombre important d'éléments d'intérêt patrimonial échappant encore aux mesures de protection.

L'enjeu pour le TCO est désormais de soutenir la préservation, la restauration, la valorisation et la communication autour de ce patrimoine.

Au regard de la richesse du « petit » patrimoine matériel des communes de l'Ouest, le TCO accompagnera leur valorisation dans le sillage des projets structurants de l'agglomération comme témoin de la vie « lointan ».



Faire rayonner le patrimoine bâti à l'échelle intercommunale.

Pour mettre en valeur son patrimoine, notamment bâti, le TCO souhaite développer des parcours touristiques sur son territoire. Un travail d'inventaire et de diagnostic a démarré. Plusieurs thématiques visant à la création de parcours patrimoniaux ou d'interprétation ont été identifiées : le CFR (Chemin de Fer Réunionnais), l'histoire de la défense de l'île (existence d'une importante collection de canons, vigies, batteries, in situ), ...

Par ailleurs, le TCO est déjà engagé dans la conception de parcours d'interprétation. Il s'agit de poursuivre ces actions qui ont une double finalité : donner aux habitants des outils d'appropriation de leur histoire et de leur identité et apporter aux touristes des éléments de compréhension du territoire.

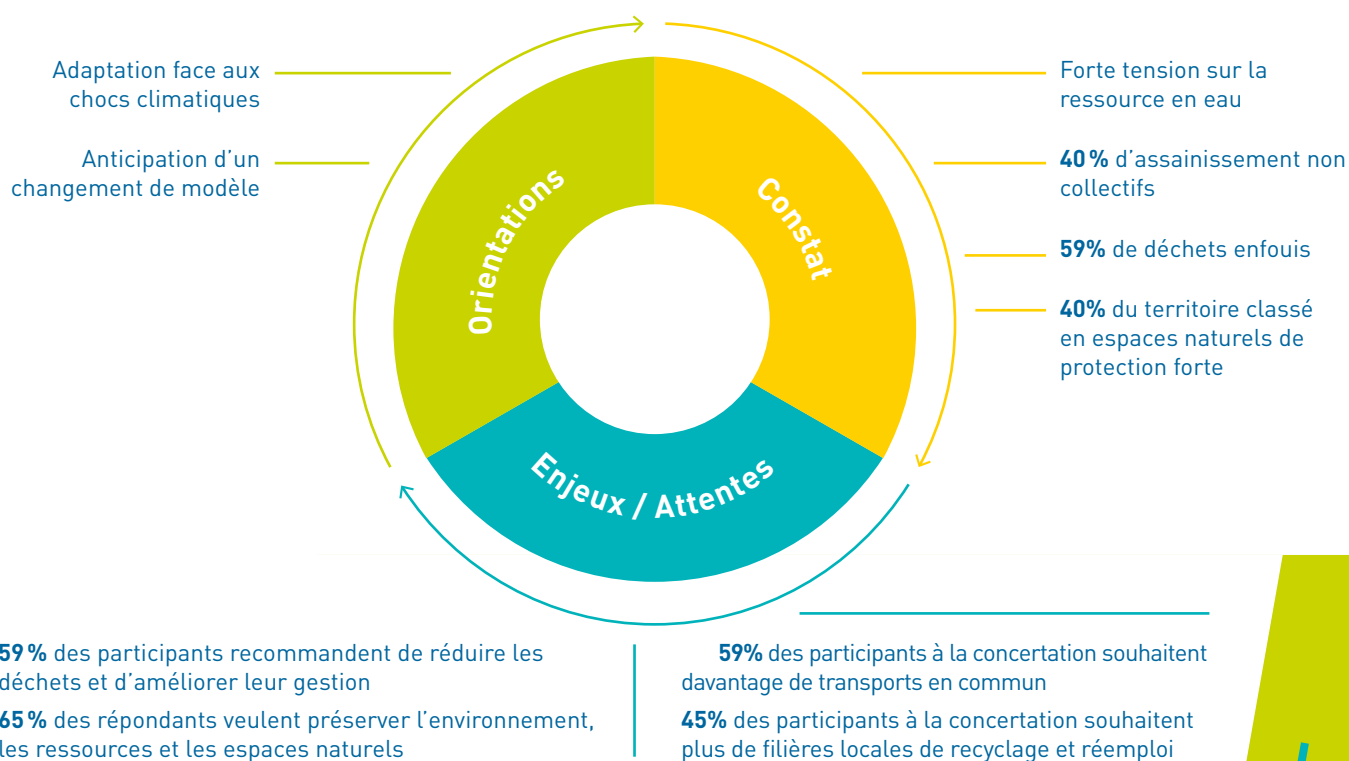
En outre, pour optimiser et harmoniser les diverses actions de préservation, restauration, valorisation des patrimoines, l'extension du label Ville d'Arts et d'Histoire de Saint-Paul en label Pays d'Arts et d'Histoire à l'échelle du territoire est engagée. Ce label vise à souligner l'engagement des communes et de l'intercommunalité dans une politique de sensibilisation des habitants et visiteurs à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie et permettra de renforcer les actions en la matière.

Le TCO pourra porter des actions de sensibilisation des acteurs du tourisme sur ce label, afin d'encourager le développement d'offres culturelles tournées sur l'identité locale par les acteurs privés.

Cette extension du label Villes d'Arts et d'Histoire permettra également d'optimiser et d'harmoniser les pratiques de valorisation des patrimoines immatériels et naturels du territoire.



Un territoire durable et résilient qui s'adapte et anticipe les changements climatiques





70% du territoire Ouest est occupé par des espaces naturels.

Les risques naturels sont inhérents à tout territoire insulaire. La Réunion se caractérise par une nature florissante mais aussi par ses épisodes climatiques aux effets majeurs sur les populations et les activités. Cette cohabitation « historique » avec les risques naturels nous a conduit à adapter les aménagements, à renforcer les infrastructures, et à développer de nouvelles formes d'architecture et d'urbanisme afin de renforcer notre résilience.

Pour autant, le changement climatique qui s'opère et l'intensité croissante des phénomènes météorologiques font peser le risque d'une aggravation des impacts naturels sur un territoire Ouest au relief escarpé et soumis à de forts enjeux géologiques et hydrographiques. L'enjeu est donc de réussir à concilier protection des populations, développement des activités humaines et préservation des espaces naturels et des ressources.

S'adapter et anticiper pour faire face aux impacts du changement climatique.

La stratégie du TCO s'articule autour de 2 priorités fortes.

 Une adaptation du territoire, à court terme, face aux chocs climatiques en protégeant les populations exposées aux risques d'inondation et de submersion marine dans une logique de résilience.

 Une anticipation des impacts à long terme en s'inscrivant dans une transition écologique et durable de nos modes de vie à la fois en termes d'aménagement, de construction, de déplacement, et de consommation face à la production de déchets.

Face à l'enjeu de transformation écologique, le TCO ambitionne de construire un nouveau modèle d'aménagement qui concilie préservation des espaces naturels, amélioration du cadre de vie et optimisation foncière. Cette stratégie vise notamment la densification des surfaces urbaines, le rééquilibrage vers les Hauts et l'adaptation des constructions aux micro-climats tropicaux en adéquation avec les spécificités de chaque secteur du territoire. Il s'adresse aux habitants particulièrement attachés à la qualité de vie de leur quartier, aux touristes en quête d'espaces naturels préservés, mais aussi aux générations futures dans une optique de ville durable.

Un modèle de développement à questionner.

Notre mode de vie est fortement dépendant des énergies fossiles, consommateur de ressources et producteur de déchets. De ce fait, l'Ouest de 2040 souhaite opérer un tournant en la matière en développant une politique ambitieuse de transport plus respectueux de l'environnement (mobilités douces et collectives), en rationalisant l'utilisation des ressources essentielles (eau, énergies, matériaux) et en réduisant la production de déchets via une trajectoire affichée à terme de « zéro déchet ».

Le prisme environnemental et climatique irrigue aujourd'hui l'ensemble de notre Projet de Territoire. La viabilité de toute stratégie de développement se mesurera à sa durabilité et à sa soutenabilité environnementale. Il s'agit aussi de puiser dans notre ADN, nos savoir-faire historiques et nos ressources locales pour bâtir ce nouveau mode d'aménagement du territoire.



Bâtir un nouveau modèle d'aménagement adapté à nos spécificités territoriales et climatiques

Face aux conséquences du changement climatique et aux nouveaux besoins des populations, il est aujourd'hui inconcevable de construire la ville de demain sur le modèle d'aujourd'hui.

Ainsi, la stratégie du TCO a pour ambition de permettre une anticipation des changements climatiques, démographiques et sociaux, tout en s'appuyant sur les atouts du territoire en matière de cadre de vie, de climat, de traditions et de savoir-faire locaux.

Comme affiché dans le Contrat de Transition Écologique (CTE), le TCO se positionne comme un territoire tropical et bioclimatique. Il s'agit ainsi de s'inscrire progressivement dans un nouveau modèle d'aménagement qui favorise un développement durable et équitable du territoire et qui vise à limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Permettre un rééquilibrage de l'armature territoriale, dans un objectif d'équité.

Si les activités économiques, administratives et de loisirs sont essentiellement concentrées sur le littoral, la population réside, à 55%, davantage sur les mi-pentes et les Hauts. De ce fait, une armature urbaine en archipel implique d'importants déplacements quotidiens, génératrice de disparités importantes entre les Hauts, les mi-pentes et le littoral.

Il s'agit donc de renforcer les polarités secondaires, les villes relais et les bourgs de proximité du territoire et de veiller à ce que les futurs développements urbains respectent les trois conditions fixées par le SCoT : accessibilité, proximité et opportunité. Ces derniers devront ainsi nécessairement s'inscrire en proximité avec des réseaux de transports publics existants et des services pour éviter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles. Ces prérequis sont nécessaires pour assurer un développement soutenable, juste et équilibré du territoire.



Ces pôles secondaires, villes et bourgs de proximité joueront un rôle de relais vis-à-vis du cœur d'agglomération et permettront de rapprocher les habitants des services et activités, dans un objectif de développement équitable du territoire.

Cette recherche d'équilibre pourra également s'appuyer sur la définition de périmètres d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) au sein des cinq communes de l'agglomération. La mobilisation des outils afférents permettra de renforcer la vitalité des centres-bourgs du territoire.

Promouvoir une ville de proximité en faveur des modes de déplacement doux.

Le TCO densifie son modèle urbain pour concentrer les lieux d'activités, de vie et de loisirs et favoriser ainsi le développement des modes actifs. Cette promotion de la ville des courtes distances constitue le levier le plus efficace pour envisager une diminution de la part modale de la voiture.

Le TCO souhaite développer des Zones d'Aménagement et de Transition vers les Transports appelées « ZATT » qui identifient les zones à forte densité résidentielle existantes ou à venir et qui sont prioritaires dans l'aménagement des moyens de transports (interconnexions voitures, bus, modes doux...). La démarche Ecocité, par la promotion d'un urbanisme végétal et climatique, devrait améliorer le confort des modes de déplacements doux, rendant la marche à pied et l'usage du vélo plus attractifs.

Ériger la première Ecocité Insulaire et Tropicale, comme vitrine de la ville de demain.

Le cœur d'agglomération, représentant 5000 ha allant de La Possession jusqu'au Nord de St Paul en passant par la ville du Port, sera l'illustration de ce nouveau modèle d'aménagement durable et résilient.

Dans cette logique, l'ambition du TCO est de permettre un renforcement de l'armature urbaine, qui s'appuie sur la structuration de son cœur d'agglomération, à travers la démarche Ecocité. Par cette démarche d'aménagement d'ampleur, il s'agit de promouvoir une nouvelle manière de faire la ville et de réaliser une opération exemplaire en termes de développement durable. Seule Ecocité tropicale et insulaire au plan national, elle a vocation à rayonner à l'échelle de l'agglomération, et plus largement de La Réunion, avec notamment la volonté de créer une ville des proximités, répondant pleinement aux besoins de ses habitants.

Renforcer la place de la nature dans l'espace urbain et l'habitat.

Cette ville de demain doit répondre à un enjeu de développement durable du territoire avec un équilibre entre l'Homme et la nature. Ainsi, le TCO renforcera la place de la nature en ville dans ses nouvelles opérations en particulier au sein du cœur d'agglomération. Ce dernier envisage de développer une démarche d'amplification de la nature en ville à travers la réalisation d'une « ville jardin ». Le végétal s'intégrera alors dans les espaces urbains développés : varangles, balcons, pieds d'immeubles, rues et espaces publics.

À un niveau plus localisé, le Plan Local de l'Habitat (PLH) du TCO affiche clairement l'objectif d'encourager le retour de la nature en ville dans l'aménagement des quartiers, avec notamment la création de jardins collectifs. A l'échelle des résidences, une végétalisation des espaces communs est souhaitée par les habitants, dans une logique d'appropriation, avec une volonté de ne plus opposer espaces urbains et espaces naturels.

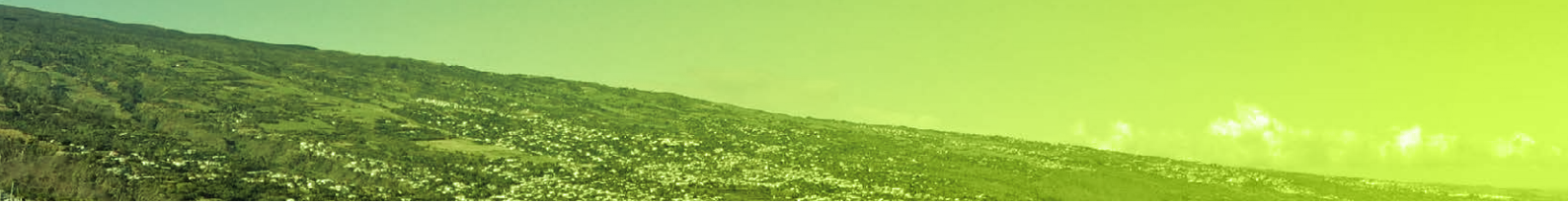
La démarche Ecocité propose de développer sur le cœur d'agglomération une agriculture urbaine innovante soucieuse de l'environnement après un temps nécessaire à la reconstitution des terres. Cette agriculture, qu'elle soit productive, sociale ou servicielle, vise à lutter contre le réchauffement climatique, préserver la ressource et développer les modes de consommation responsable en circuits-courts.

Se doter d'une stratégie afin d'assurer une gestion optimisée du foncier.

L'artificialisation des sols n'a cessé de se développer ces dernières décennies. Selon l'Observatoire de l'artificialisation des sols, 878 hectares ont été artificialisés entre 2009 et 2019 à l'échelle du TCO. Un tel développement a des impacts significatifs sur l'environnement et la biodiversité. Il s'agit, par le présent projet de territoire, de développer de nouvelles formes d'aménagement optimisées en foncier, en anticipation de l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » inscrit dans la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui vise à stopper l'étalement urbain en 2050.

Le TCO s'engage dans l'élaboration d'une stratégie foncière nécessaire pour identifier les fonciers à enjeux et permettre une coordination des politiques sur le long terme, en faveur d'un développement raisonné du territoire, en adéquation avec ses ambitions.

Ce travail devra s'articuler avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) dans une perspective de densification modérée des territoires ruraux habités, notamment à l'occasion d'opérations de résorption de l'habitat insalubre ou de restructuration d'habitats existants.



Adapter nos constructions au milieu tropical.

L'inscription dans une démarche d'aménagement vertueuse nécessite également de questionner l'adaptabilité des constructions réalisées aux spécificités du territoire (tropicales, climatiques, énergétiques, locales, culturelles...). La filière du bâti tropical sera mobilisée sur ce chantier. Il s'agit de définir un mode d'habiter adapté aux différentes portions du territoire, en cohérence avec le caractère des lieux et de ses habitants, et de veiller à la qualité et à l'adaptation des habitations aux changements climatiques. Un renforcement de l'innovation (modularité/mutabilité, promotion de l'écoconception, matériaux biosourcés) et une adaptation au mode de vie créole et au milieu tropical seront engagés.

Outre l'innovation dans les pratiques de conception, cela consiste également à structurer et développer les filières locales de la conception urbaine, à valoriser les savoir-faire locaux.

Permettre un aménagement adapté à Mafate.

Entre 2012 et 2015, le schéma directeur d'aménagement des Ilets de Mafate (SDAIM) a été élaboré en concertation avec les partenaires institutionnels, sous la houlette du TCO et avec le concours financier du Parc National de La Réunion. Des orientations stratégiques et un plan d'actions ont ainsi été définis, notamment face aux enjeux du risque de mouvement de terrain, de l'eau et de l'équilibre fragile de la présence humaine au sein du cirque.

La Parc National a par la suite choisi de décliner une approche plus fine en proposant des plans guides sur les 4 îlets pilotes de Marla, Grand-Place, Aurère, et Roche-Plate à travers de Schéma Expérimental d'Aménagement des Ilets de Mafate (2018-2020). Mafate est une pépite mondialement reconnue et représente un enjeu fort pour le territoire en tant que marqueur du grand paysage et facteur d'attractivité touristique.

L'ambition du TCO est d'assurer, en mobilisant des synergies institutionnelles, cet équilibre subtil qui permet à un millier d'habitants permanents et aux plus de 100 000 visiteurs par an du cirque de Mafate de faire vivre socialement, culturellement, durablement et économiquement ce site remarquable et unique.



Accroître la mobilité collective et douce comme alternative à la voiture

Face à l'usage important de la voiture individuelle et à la saturation des réseaux routiers aux heures de pointe, le rapprochement des lieux d'activités, des lieux de vie et de loisirs, le renforcement des transports en commun et le développement des mobilités douces apparaissent comme les principales solutions possibles pour fluidifier la circulation et améliorer ainsi la qualité de vie des habitants. Cette politique doit concourir à rééquilibrer le territoire en améliorant la mobilité au sein et vers les mi-pentes et les Hauts, lieux d'importants flux pendulaires vers le littoral.

Le TCO se fixe comme objectif d'accompagner le changement vers des modes de transports plus collectifs et doux comme des alternatives à la voiture en vue d'une décarbonation des transports.

La stratégie du TCO en la matière repose sur 4 piliers :

-  rapprocher les lieux d'activités des lieux de vie et de loisirs ;
-  améliorer le réseau de transport en commun existant ;
-  promouvoir les modes de déplacement doux ;
-  développer de nouvelles solutions de mobilités.

Rapprocher les lieux d'activités des lieux de vie et de loisirs.

Éviter les déplacements en réduisant les distances, telle est l'ambition du territoire. Ainsi, de par ses compétences d'aménageur, le TCO souhaite rapprocher les lieux d'activités, des lieux de vie en particulier dans les mi-pentes et les Hauts. Cette politique vise à limiter les déplacements pendulaires quotidiens des Hauts vers le littoral et ainsi diminuer les embouteillages. Elle se matérialise par un développement harmonieux avec son environnement des villes relais et des bourgs de proximité.

Améliorer la performance du réseau Kar' Ouest.

Le réseau Kar'Ouest représente aujourd'hui un peu moins de 17 000 passagers par jour, sur les 61 lignes qui le composent. Ce réseau dense sur l'ensemble du territoire permet de desservir autant les zones littorales, que les mi-pentes et les Hauts. Des enjeux d'amélioration, de modernisation et de renforcement de ce réseau persistent principalement sur les mi-pentes et les Hauts. Le TCO s'est engagé dans une récente restructuration du réseau en complémentarité avec le réseau régional Car Jaune. Il s'agira pour le TCO d'encourager massivement l'utilisation du transport collectif comme une alternative efficace et performante à la voiture. Les efforts se concentreront sur l'amélioration de la fréquence des bus et sur la lisibilité de l'offre en utilisant les outils numériques.



Poursuivre le développement des aménagements cyclables.

Le manque d'aménagements en faveur de la pratique du vélo constitue un réel frein à son usage dans les déplacements quotidiens. Le TCO affirme sa volonté de renforcer son action en la matière en vue de sécuriser la pratique du vélo. En ce sens, le schéma intercommunal vélo a notamment été mis à jour dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU). En cohérence avec les Zones d'Aménagement et de Transition vers les Transports (ZATT), le développement de voies cyclables se concentrera en priorité sur les zones urbaines denses propices à la pratique du vélo.

Pour déployer cette politique, le TCO travaille en étroite collaboration avec les communes mais également avec la Région qui intervient dans ce domaine en tant que maître d'ouvrage de la Voie Vélo Régionale et la mobilisation des financements européens sur le Plan Régional Vélo (PRV).

Développer une offre de services globale autour de l'usage du vélo.

Au-delà des aménagements et infrastructures dédiés à ces mobilités, c'est une offre globale de services de vélo que le TCO souhaite développer sur son territoire. Ses actions portent sur le développement du stationnement vélo, de jalonnement et de location de vélos électriques et VTT. Au-delà du service de réparation, le TCO explore l'opportunité de développer une filière à minima de montage de vélo sur son territoire qui pourrait être une source importante de création d'emploi dans les années à venir.

Une sensibilisation et communication en faveur de ces offres sont activées pour informer sur les services délivrés, pour faire connaître les itinéraires existants et accompagner les changements de pratiques des populations. C'est dans cette lignée que le TCO a développé une application dédiée.



Renforcer la place de la marche à pied.

Si l'accessibilité piétonne est développée sur le littoral, le reste de l'agglomération souffre d'un manque d'aménagements en faveur de la marche à pied. Face à ce constat, le TCO souhaite se saisir de cet enjeu par le renforcement des aménagements dédiés au sein des zones urbaines déjà existantes et le déploiement d'un maillage fin des voiries pourvues de trottoirs à destination des cheminements piétons.

L'élaboration d'un schéma directeur du littoral vise ainsi à identifier les secteurs à aménager pour le développement des voies cyclables et cheminements piétons. Ainsi, sur le cœur d'amélioration, une continuité piétonne sera assurée sur l'ensemble de la côte avec un sentier littoral de 30,70 km à créer ou requalifier.

Développer des solutions de mobilités nouvelles.

Le TCO, dans sa politique de développement de solutions nouvelles, a choisi de mettre en œuvre un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Ce dernier, qui fait actuellement l'objet d'une étude de préfiguration, a vocation à constituer la colonne vertébrale du réseau Kar'Ouest, avec une hausse de la qualité de service (en termes de fréquence, d'amplitude horaire, de complémentarité avec les autres lignes des réseaux Kar'Ouest et Car Jaune, etc.).

Ce type de transport, plus performant, doit également permettre de préfigurer une solution de type ferrée à plus long terme en lien avec les futures grandes opérations d'aménagement. En complémentarité avec le développement du BHNS, des transports en commun en site propre sont prévus.

En parallèle, un Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) devrait voir le jour et fait l'objet d'une étude de faisabilité, lancée par la Région. Elle vise à trouver un mode de déplacement qui donnera de la fluidité au territoire, de manière complémentaire au futur tramway envisagé.

Le TCO accompagnera le développement d'autres types de mobilité alternative à l'automobile comme la création de pôles multimodaux, le covoiturage mais également le transport par câble.

À court terme, le TCO se laisse la possibilité d'accompagner temporairement le développement des voitures électriques et hydrogène dans une visée de transition vers des modes de déplacement plus doux.



Intensifier notre politique « zéro déchet »

La production et le traitement des déchets constituent un enjeu majeur de l'Ouest avec plus de 600 kg de déchets produits par habitant en 2021, en hausse par rapport à 2020, et près de 60% des tonnages collectés non valorisés, partant à l'enfouissement. Face aux nouvelles réglementations induites par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), le TCO affiche clairement l'ambition d'une trajectoire « zéro déchet » visant à :

- ▣ Réduire la quantité de déchets produits;
- ▣ Valoriser les déchets dans une démarche d'économie circulaire par le réemploi et le recyclage;
- ▣ Sensibiliser et responsabiliser la population;
- ▣ Sanctionner et lutter contre les dépôts sauvages.



Réduire la quantité de déchets produite.

Afin de se conformer aux exigences réglementaires de la loi AGEC, Le TCO vise une politique ambitieuse de réduction de la quantité de déchets par habitant, de l'ordre de 15% à horizon 2030. Une des pistes à court terme pour réduire cette quantité de déchets est le tri à la source des biodéchets, dont l'obligation réglementaire implique une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024. Cette orientation se traduit alors soit par du compostage à domicile pour les habitations individuelles, soit par une collecte en points d'apport volontaire pour les ensembles collectifs.

De plus, la réduction des déchets passe par une mise en vente sur le marché de produits économes en emballage ou encore par l'allongement de la durée de vie des objets. Le TCO encouragera les initiatives en la matière par le développement du réemploi et de l'utilisation des déchets comme matière première.

Renforcer le réemploi et le recyclage des déchets dans une démarche d'économie circulaire.

Comme évoqué précédemment, le TCO mise fortement sur le développement de l'économie circulaire afin de rompre avec un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » au profit d'un modèle circulaire intégrant l'ensemble du cycle de vie des produits.

Le TCO souhaite ainsi développer le réemploi des matériaux par le recours à des déchèteries inversées ou matériauthèques permettant d'échanger ses objets contre d'autres via un système de troc. C'est ce qui a été engagé dans le cadre de la Démarche d'Écologie Industrielle Territorialisée (DEIT) où les ressources de certaines entreprises peuvent être utilisées par d'autres.

De manière plus ciblée, le TCO apporte son accompagnement aux structures du réemploi par un apport d'ingénierie et de financement. Ces acteurs restent encore spécialisés sur des segments restreints. Aussi, le TCO souhaite renforcer leur coordination, leur maillage et leur rayonnement pour structurer une véritable filière, et assurer une montée en puissance du réemploi et de l'upcycling sur l'ensemble de l'Ouest.

Le TCO travaillera avec ILEVA, le syndicat mixte de traitement des déchets des microrégions Sud et Ouest, pour disposer d'un gisement de matériaux recyclés. Les outils de traitement comme les plateformes de valorisation des végétaux ou encore le centre de tri des emballages sont en effet gérés par ILEVA et permettent une valorisation des déchets.

Le recours au réemploi et au recyclage permettra, à terme, de réduire les tonnages enfouis.

Ce faisant, le TCO, en collaboration avec la CIVIS et la CASUD, a souhaité valoriser des déchets par le développement d'une Usine de Valorisation Énergétique (UVE), portée par le syndicat mixte de gestion des déchets (ILEVA). Cette usine doit permettre l'apport d'OMR, de biodéchets et d'encombrants, leur tri et leur valorisation énergétique pour leurs résidus in fine. La valorisation des biodéchets est également envisagée, par un processus de méthanisation et la production de biogaz.



Sensibiliser, responsabiliser les acteurs du territoire.

Amorcer une politique « zéro déchet » ne peut se faire sans la bonne mobilisation de tous les acteurs du territoire, des citoyens aux entreprises en passant par les associations, les milieux éducatifs et scolaires ainsi que culturels. L'information et la sensibilisation constituent donc des conditions nécessaires pour embarquer ces acteurs dans cette démarche citoyenne. Informer l'usager dans ses gestes quotidiens d'achat, de réduction, de tri, de dépôt, est ainsi au cœur de cette politique publique. Une stratégie de communication sur la gestion des déchets de manière globale est également à impulser pour informer les habitants sur l'ensemble du processus, et la valorisation réelle de leurs déchets.

Lutter contre les dépôts sauvages.

La lutte contre les dépôts sauvages a été identifiée comme prioritaire pour l'avenir du territoire dans les résultats de la concertation. Le TCO s'engage dans un recensement exhaustif et quotidien de l'état des dépôts sauvages et ira au-delà de la phase de sensibilisation, vers une phase de répression. Pour cela, le TCO a créé une Brigade Intercommunale Environnementale (BIE). Après une première phase de médiation pour permettre à la brigade de se faire connaître, la phase de sanction et de répression sera engagée.

Poursuivre et affirmer les actions menées sur les déchets à Mafate.

Le TCO exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire, y compris à Mafate. Il existe aujourd'hui un enjeu à poursuivre et affirmer les actions engagées en matière de traitement des déchets à Mafate, d'autant plus au regard de l'impact du tourisme sur le secteur.

Il s'agit d'aller plus loin sur la réduction à la source des déchets et sur les actions de sensibilisation sur la gestion et le tri des déchets en collaboration par le Parc National. Les déchets dangereux représentent également une problématique forte pour le secteur au regard de leur impact sur l'environnement et seront pleinement pris en compte par le TCO et ses partenaires.



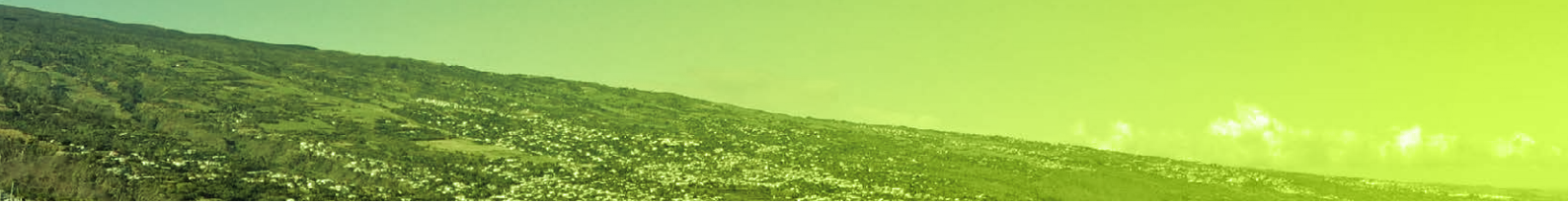
Adopter une gestion durable et responsable des ressources

Face aux enjeux de préservation du cadre de vie exceptionnel de l'Ouest et en anticipation des changements climatiques à venir, le TCO est engagé dans une démarche globale et ambitieuse de transition écologique. Cette démarche doit notamment prendre en compte la préservation des ressources, qui représente un enjeu majeur pour le territoire au regard des ambitions du TCO en termes de développement. L'action du TCO sur les ressources en eau, énergie, matériaux est alors essentielle. La question du foncier, précédemment évoquée, entre également pleinement en compte et il s'agit de s'inscrire dans une gestion raisonnée de ce dernier.

Préserver les ressources en eau.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le TCO est compétent pour la gestion des services d'eau et d'assainissement (collectif et non collectif) sur son territoire. Avec plus de 95 000 abonnés pour le service d'eau potable, le linéaire de réseau de distribution le plus important de l'île et 40 millions de m³ d'eau prélevés chaque année, le TCO mobilise fortement ses ressources en eau et en particulier ses nappes phréatiques soumises à un risque de salinisation. Dans ce cadre, il affirme aujourd'hui sa volonté d'agir en faveur de la gestion durable de la ressource en eau en sécurisant les points de prélèvement, en limitant les conflits d'usages et en contrôlant la qualité des rejets. Cela passe également par l'amélioration de la performance des réseaux, la réduction des volumes d'eau perdus, la mise aux normes avec ses partenaires des installations d'assainissement non-collectifs et la maîtrise des eaux pluviales urbaines. De nouvelles unités de potabilisation doivent également être réalisées et certaines unités existantes feront l'objet d'une extension ou d'une modernisation afin de garantir la distribution d'une eau de qualité, en quantité suffisante sur tout le territoire.

Aujourd'hui, des disparités existent entre les communes du TCO. Il s'agit, à terme, d'harmoniser le prix de l'eau sur l'ensemble de l'intercommunalité avec des défis à relever sur le recouvrement des coûts d'exploitation et sur l'optimisation des modes de gestion pour une équité de service.



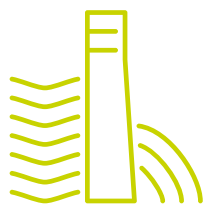
Agir en faveur d'une maîtrise de l'énergie.

Sur le volet énergétique, la consommation locale, en constante augmentation, est aujourd'hui satisfaite par une production basée essentiellement sur des ressources importées d'origine fossile. Au-delà de l'ambition du TCO de s'orienter vers la production d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique doit devenir une priorité du territoire dans les prochaines années. Dans le cadre de son Bilan d'Émission de Gaz à Effets de Serre (BEGES), le TCO s'est engagé dans une démarche cohérente de réduction de sa consommation énergétique carbonée et donc de ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de son organisation et de ses services rendus. Elle cible en interne la consommation énergétique de ses bâtiments, les modes de déplacements ainsi que sa production de déchets. Il s'agira ainsi d'accompagner et de soutenir toutes les stratégies de maîtrise de l'énergie sur le territoire, dans un objectif de gestion raisonnée et durable de la ressource.

Développer des ressources alternatives en matériaux.

La ressource en matériaux représente 100 millions de tonnes, principalement localisées sur le cœur d'agglomération. L'enjeu est de prévenir les conflits d'usages qui pourraient survenir entre réserve foncière et développement des projets d'aménagement, tout en garantissant une gestion durable de la ressource en matériaux.

Le TCO s'appuiera sur les nouvelles pratiques en matière de conception et de construction de la ville durable pour favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés et ainsi économiser la ressource en matériaux traditionnels.



Protéger notre territoire et nos populations face aux chocs climatiques et préserver nos milieux aquatiques et notre biodiversité

Les impacts du réchauffement climatique se mesurent à court terme sur l'exposition du territoire aux risques d'inondation et de submersion marine ainsi que sur la raréfaction des ressources induisant un risque certain sur les milieux aquatiques et la biodiversité. En 2018, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) a été transférée aux intercommunalités. Ce faisant, avec 875 km de réseaux hydrographiques sur son territoire, le TCO a engagé une politique forte de protection des populations exposées à ces risques et de préservation des milieux et des ressources. L'enjeu, à court terme, pour le TCO est d'adapter son territoire pour faire face aux chocs climatiques. Pour pouvoir financer ces actions, le TCO a été la première intercommunalité de La Réunion à avoir validé la mise en place de la taxe GEMAPI.

Protéger le territoire contre les inondations, la submersion et le recul du trait de côte.

Comme l'ensemble du territoire réunionnais, le TCO est très exposé aux risques d'inondation. A l'échelle de l'agglomération, 20 000 personnes sont concernées par les territoires à risques importants (TRI) d'inondation de Saint-Paul (Centre-Ville et Hermitage/Saline-les-Bains).

Le TCO a ainsi défini quatre priorités afin de sécuriser la population des secteurs à risques d'inondation :

-  lutter contre les inondations en sécurisant les bâtiments et établissements recevant du public (ERP) concernés ;
-  agir avec responsabilité pour mettre en œuvre un programme d'intérêt général et une mesure forte de protection des populations ;
-  sauvegarder l'environnement pour protéger le littoral, la faune, la flore et le lagon ;
-  sécuriser les zones sensibles contre les crues, y compris les crues centennales pour prévenir les effets du réchauffement climatique qui aggravent l'amplitude et la fréquence des catastrophes.

Pour pouvoir protéger ces populations, des plans de prévention des risques (PPR) et des plans d'actions pour la protection contre les inondations (PAPI) sont mis en œuvre (Rivière des Galets et Saint Paul). A l'avenir, d'autres plans complémentaires seront envisagés notamment en centre-ville de Saint Leu et sur la ravine La Plaine notamment.

En ce qui concerne la protection du littoral et de la défense contre la mer, l'érosion du trait de côte représente un enjeu essentiel pour le territoire avec les deux tiers du trait de côte considérés comme sensibles à très sensibles au regard des enjeux socio-économiques. La stratégie définie par le TCO se fonde sur une priorisation des interventions au droit des enjeux publics, une reprise en gestion des ouvrages de protection orphelins, une meilleure gestion des sédiments (embouchures de ravines, exutoires pluviaux, cordons dunaires, sédiments portuaires) tout en accompagnant les initiatives privées.

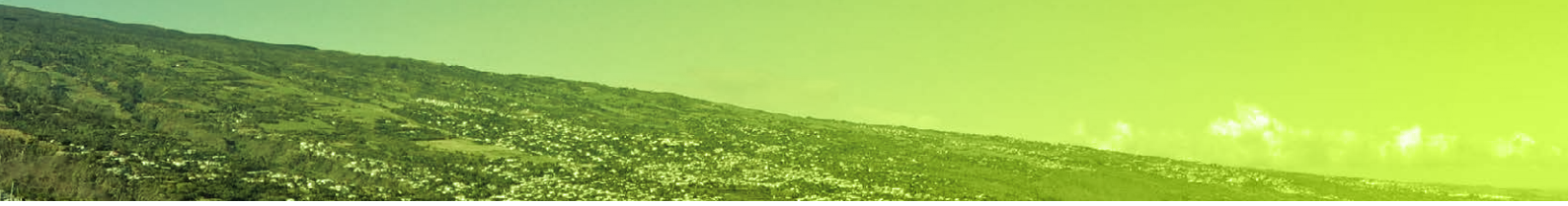
Réfléchir à une gouvernance intercommunale avec les communes en cas de situation de crise.

Avec la recrudescence des phénomènes climatiques d'ampleur exceptionnelle, le TCO lance une réflexion sur une démarche de gouvernance avec ses communes pour organiser la gestion de crises impactant la population. L'objectif est d'organiser la coordination et la solidarité intercommunale afin d'apporter une réponse opérationnelle aux communes et populations sinistrées.

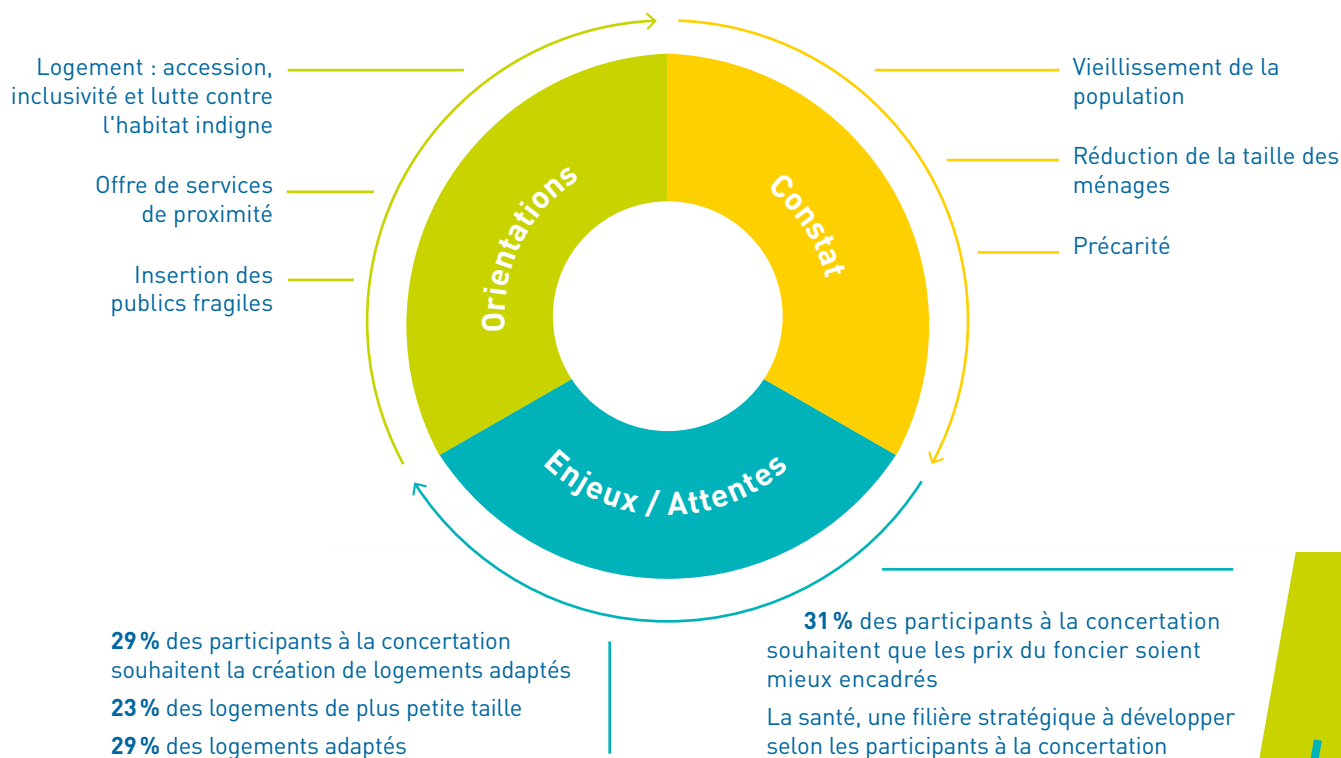
Protéger les milieux aquatiques, la biodiversité et les espaces naturels.

Le TCO est également compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) visant à la protection et à la restauration des sites et écosystèmes aquatiques et zones humides. Elle ciblera la protection de la faune et la flore remarquables selon la nature des milieux (cours d'eau pérennes, temporaires, zones humides littorales et d'altitude).

Par ailleurs, afin de protéger les espaces naturels, le TCO a inscrit dans son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) la volonté de préserver et valoriser les espaces naturels, forestiers et agricoles au titre notamment de leur fonction de continuité écologique au regard de la biodiversité. Cette ambition trouve un écho avec le nouveau modèle d'aménagement qui vise à renforcer la place de la nature dans la ville avec le développement de villes jardin. Le travail de sensibilisation à la protection de l'environnement sera également poursuivi, démarche essentielle pour impliquer pleinement tous les acteurs (habitants, entreprises, associations, touristes...) dans cet objectif.



Un territoire solidaire qui agit pour la qualité de vie de ses habitants et qui œuvre pour la cohésion sociale





Le vivre-ensemble comme valeur de la stratégie de l'Ouest de 2040.

Cette attente, très largement partagée au cours de la concertation, s'incarne au quotidien par la préservation du lien social et l'importance des services de proximité. Le vivre-ensemble est notre capacité à « faire territoire », à bâtir une stratégie de développement qui tienne compte de l'épanouissement et du respect de chacun et qui soit profondément ancrée dans les évolutions de notre société.

En effet, des mutations démographiques importantes sont à l'œuvre dans l'Ouest avec un vieillissement croissant de notre population. Ainsi, le développement de la « silver-économie », l'adaptation des logements et des déplacements au grand-âge, le maintien à domicile, la qualité des soins, le déploiement d'un réseau de services et d'établissements spécialisés sont autant de défis auxquels il conviendra de répondre dans les années à venir.

Plus largement, garantir l'accès aux services publics et aux équipements de proximité est également un enjeu clé pour le développement équilibré et solidaire de notre territoire. À l'heure où l'on parle d'innovation et de digitalisation des services, l'accessibilité et la prise en compte des publics les plus fragiles doit être une priorité pour garantir un développement équitable pour tous, tenant compte de la diversité de notre territoire.

Œuvrer pour un développement humain.

La concertation a mis en exergue l'attachement durable des habitants à l'Ouest, un territoire où l'on a envie de se projeter. Le TCO doit préserver ce lien, s'adapter aux nouveaux besoins qui émergent et continuer à faire de l'équité un principe clé de son action.

La politique du logement décent pour tous est ainsi une priorité du Projet de Territoire, dans le cadre des compétences intercommunales. La hausse du nombre de personnes vivant seules, associée à la multiplication des décohabitations, et des séparations induisent une réduction de la taille des ménages. Ce phénomène a des conséquences en termes de services à la population et notamment sur la taille des logements qui doivent elles aussi s'adapter à ces nouvelles façons de « faire famille » à La Réunion et dans l'Ouest.

Même si l'Ouest est moins exposé que le reste de l'île, les difficultés sociales que sont le chômage, la précarité et l'exclusion restent prégnantes. Elles affectent la satisfaction de certains besoins primaires, comme la capacité à se loger dans la dignité, à accéder à des services de proximité, à s'insérer économiquement et socialement dans la société. De nouvelles formes de précarité et d'exclusion voient le jour et obligent les pouvoirs publics à réfléchir à de nouvelles manières d'agir, de mettre en œuvre l'action publique et à de nouvelles formes de participation citoyenne.

Ce constat nous oblige plus que jamais à traiter les enjeux sociaux et sociétaux de manière transversale avec l'ensemble des acteurs publics, chacun dans leur domaine de compétences. À travers le Projet de Territoire, le TCO agira directement sur les questions d'accès au logement et sur la lutte contre l'habitat indigne. Au-delà des champs des compétences intercommunales, notre Projet de Territoire doit être le moteur d'une dynamique partenariale ambitieuse.



Garantir l'accès au logement pour tous

L'habitat joue un rôle essentiel au quotidien dans la qualité de vie des habitants de l'Ouest. Le développement d'une offre de logement adaptée, et ce aux différentes étapes de la vie, représente un enjeu majeur pour l'avenir du territoire. Outre l'adaptation de l'offre aux parcours résidentiels et aux évolutions démographiques, il s'agit de rendre cette offre accessible à tous. Les prix pratiqués, toutes transactions confondues, sont aujourd'hui parmi les plus élevés de l'île, complexifiant l'accès à la propriété et à la location. Dès lors, l'ambition du TCO est de veiller à cette accessibilité par une intervention publique renforcée en la matière.

Adapter les logements et innover pour répondre aux évolutions sociodémographiques.

Face au phénomène de desserrement des ménages, un besoin important en termes de logements de petites tailles apparaît. Ces petites surfaces concernent principalement les personnes âgées, les étudiants de moins de 30 ans et les ménages précaires.

La politique communautaire de l'habitat vise ainsi à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à chaque ménage d'accéder à un logement adapté à ses besoins et à ses moyens et ainsi de réaliser son parcours résidentiel dans les meilleures conditions.

Pour répondre à ces besoins, le Plan Local de l'Habitat (PLH) affirme la place importante de l'innovation et de l'expérimentation, que ce soit à travers l'adaptation des modalités de financement, des techniques de construction ou des dispositifs d'aménagement notamment pour le maintien à domicile. Le PLH prévoit également qu'un minimum de 30 % de l'offre nouvelle en logements aidés sera consacré à la production de petites typologies (T1/T2). De plus, 30% de l'offre nouvelle de logements locatifs sociaux sera consacrée à des logements locatifs très sociaux minorés, permettant d'assurer un loyer adapté aux ressources des ménages les plus en difficulté.



Rééquilibrer l'offre de logements sociaux sur des zones peu pourvues.

La répartition de l'offre, aujourd'hui hétérogène, représente également un enjeu majeur pour garantir l'accès aux logements en tout point du territoire.

La stratégie développée par le TCO prévoit une meilleure répartition de l'offre en logements locatifs sociaux au sein des communes, afin notamment d'éviter la spécialisation de certains quartiers en la matière. Cette offre devra être développée en priorité à proximité des transports et des services.

Le PLH vise ainsi à renforcer le parc locatif social dans les quartiers peu dotés et inversement à limiter son développement sur les quartiers bien pourvus actuellement, notamment ceux qui comprennent un ou plusieurs Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Une convention intercommunale a également été mise en place afin de permettre une mutualisation des guichets d'accueil et d'information entre les communes du TCO.

Mettre en place une offre accessible au plus grand nombre dans une optique de rééquilibrage de l'armature urbaine.

La maîtrise foncière représente un enjeu pour le territoire pour permettre la mise en œuvre de la stratégie définie pour les années à venir dans les secteurs stratégiques. Il recouvre d'une part la maîtrise des opérations privées comme publiques afin de garantir le développement d'une offre qualitative, accessible et adaptée aux spécificités des différents secteurs qui composent le territoire (en termes de formes urbaines, typologies, gammes de prix et loyers, etc.). D'autre part, il s'agit de permettre un rééquilibrage de l'armature urbaine, qui représente une ambition forte de la stratégie du territoire. En ce sens, le PLH a pour objectif de renforcer le développement de l'offre résidentielle sur le cœur d'agglomération et les pôles secondaires, maîtriser et limiter le développement résidentiel sur les villes relais et les bourgs de proximité, cibler les interventions sur les territoires ruraux habités et sur Mafate.

Cette ambition se traduira par la mobilisation des outils de l'urbanisme négocié pour la production de logements sur le foncier diffus, mais aussi par l'élaboration d'un Plan d'Action Foncière Intercommunale. Le TCO souhaite également, en adéquation avec ses compétences, veiller à une meilleure maîtrise des prix de l'immobilier pratiqués sur le territoire par l'opportunité d'un Office Foncier Solidaire ainsi que le développement de l'intermédiation locative.





Renforcer la qualité de l'offre de logements et lutter contre l'habitat indigne

Outre la nécessité de produire une offre nouvelle pour renforcer l'accès au logement et répondre aux besoins des habitants actuels et futurs, le TCO orientera son action sur le parc existant au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols inscrit dans la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Il s'agit alors de s'assurer de la qualité du parc existant et de le maintenir à niveau, voire de l'adapter. Cela inclut une affirmation de la lutte contre l'habitat indigne, qui représente une des priorités du territoire Ouest. Environ 5 600 logements indignes sont en effet identifiés à l'échelle du TCO, nécessitant un relogement ou une amélioration de l'habitat.

Résorber les situations d'indignité identifiées.

Un Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) existe depuis 2013 et engage le TCO sur une planification et une coordination des opérations en la matière sur son territoire. Ce plan s'inscrit dans le Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne de La Réunion qui définit la stratégie à mettre en place et vise à fluidifier et optimiser le traitement des situations d'indignité.

Depuis 2016, 27 secteurs d'intervention ont été identifiés sur le TCO, avec une concentration des situations d'indignité sur les mi-pentes et les Hauts, ces dernières concernant principalement l'habitat traditionnel.

Sur le volet opérationnel, le TCO appuiera son intervention sur les dispositifs existants, tels que les Opérations Groupées d'Amélioration Légère de l'Habitat (OGRAL) mais également sur les nouveaux outils développés. Le Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH), créé fin 2021, recouvre ainsi trois types d'intervention à destination des ménages non éligibles aux dispositifs d'aides existants : réalisation de petits travaux chez les particuliers, réalisation de travaux lourds et accompagnement à l'auto-réhabilitation. Le TCO poursuivra et achèvera également les opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) en cours sur le territoire.



Permettre une amélioration globale du parc de logements existants.

Le TCO vise une amélioration globale de son parc de logements. En centre-bourg et plus particulièrement au sein des périmètres ORT définis sur les cinq communes, les outils dédiés pourront être mobilisés, notamment sur le parc social, majoritaire sur ces secteurs. Le Programme de Renouvellement Urbain (PRU) du centre-ville de Saint Paul s'inscrit également dans cet objectif.

Concernant l'offre sociale, le TCO jouera un rôle moteur auprès des bailleurs pour faciliter les actions de réhabilitation sur ce parc et éviter un phénomène de délaissement des logements anciens au profit du neuf, qui viendrait accentuer les déséquilibres sociaux observés. Ces actions cibleront particulièrement le NPNRU existant sur le quartier Ariste Bolon au Port, mais aussi les 10 Quartiers Prioritaires au titre de la Politique de la Ville (QPV) que compte le TCO et le parc de plus de 20 ans qui représente 13 000 logements.

Concernant l'offre privée, un accompagnement à la rénovation énergétique sera possible, aussi bien pour les propriétaires (information voire accompagnement à la réalisation des travaux) que pour les locataires (sensibilisation, information via le dispositif Zeste, en lien avec Soliha). Par ailleurs, le TCO est engagé aux côtés de la Région pour le déploiement du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

En parallèle, si la vacance ne représente pas une problématique forte sur le territoire intercommunal, elle tend à augmenter ces dernières années, avec 2 488 logements vacants depuis plus de 2 ans en 2020 contre 2 060 logements en 2019. Il sera donc nécessaire de prendre en compte les gisements potentiels que constituent les logements concernés par cette vacance dite « structurelle ». Le PLH fixe ainsi comme objectif l'amélioration de la connaissance du parc locatif privé de l'Ouest et du parc de logements vacants.





Améliorer la qualité de vie des habitants par de meilleurs services de proximité

La proximité de l'action publique est une attente forte des habitants de l'Ouest à laquelle le TCO cherche à répondre. Ce défi s'incarne dans une volonté d'amener les services publics aux plus près des citoyens, tout en limitant leurs déplacements au quotidien.





Assurer un service d'eau potable et d'assainissement de qualité.

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités en 2020, le TCO a défini une stratégie en la matière visant à améliorer les performances techniques et financières des services d'eau et d'assainissement.

L'amélioration du service d'eau potable passe par un vaste plan de modernisation des infrastructures dans un respect des normes de sécurité, sanitaires et environnementales mais également par un renforcement de capacité pour faire face aux besoins actuels et futurs des abonnés. Cette amélioration de la qualité des réseaux cible le renouvellement des réseaux vétustes pour améliorer leur rendement ce qui limite les prélèvements dans le milieu naturel et incite les citoyens et organisations à économiser l'eau. L'amélioration des réseaux visera également la protection des captages d'eau et la mise en place de traitements respectueux de la ressource.

La politique d'assainissement réside sur un travail conséquent de rattrapage et de mise en conformité des installations existantes par un meilleur raccordement. Cette politique implique une augmentation de capacité de certaines unités de traitement, l'installation de points de mesure réglementaires, ainsi que la mise en place de suivi des Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE).

Le TCO souhaite à terme aboutir à un prix unique de l'eau, dans toutes les communes du territoire. Le recouvrement des coûts d'exploitation ainsi que l'optimisation des modes de gestion (régie, concession, délégation) sont des éléments clés à prendre en considération pour l'atteinte des équilibres financiers et ainsi pour garantir une équité de service.

L'accès à l'eau à Mafate comme un enjeu fort pour le territoire.

La question de l'accès à l'eau à Mafate, qui dépasse la compétence du TCO sur le service public de l'eau potable, est également un enjeu fort pour le territoire. En effet, si l'accès à l'eau et l'assainissement des eaux usées représentent des éléments essentiels de la qualité de vie des Mafatais, c'est également un facteur déterminant pour le développement d'activités économiques (agriculture, tourisme).

C'est pourquoi le TCO entend mobiliser, dans une démarche partenariale, des moyens administratifs, techniques et financiers au service de solutions concertées permettant de répondre de manière sécurisée, raisonnée et adaptée aux besoins des habitants, notamment dans le cadre du programme LEADER.

Lutter contre l'errance animale.

L'errance animale a également été identifiée dans les résultats de la concertation comme une problématique forte sur le territoire, portant atteinte au cadre de vie. Le TCO, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, coordonne les actions en la matière avec comme objectif de responsabiliser les propriétaires sur le bien-être animal mais aussi de réduire le cheptel d'animaux errants.

Le TCO souhaite agir sur :

-  la stérilisation des animaux domestiques pour les foyers les plus précaires et les associations du territoire, et ce afin de stabiliser le nombre d'animaux errants ;
-  la communication dans les quartiers afin de sensibiliser et responsabiliser les propriétaires sur le bien-être animal.

Une fourrière animale existe sur le territoire du TCO mais n'est aujourd'hui plus suffisante pour répondre à cette problématique. Le TCO s'engage sur la création d'un nouveau centre animalier avec non seulement une fourrière plus grande mais aussi un refuge. Ce centre animalier a également vocation à devenir un lieu pédagogique pour la population.

Accompagner le déploiement d'une offre de services de proximité, en lien avec les communes.

N'étant pas compétent en matière de mise en œuvre et de déploiement de services publics communaux, le TCO se positionnera comme facilitateur aux côtés de ses communes dans leur mission de proximité. Il accompagnera notamment sur le déploiement d'une offre de services de proximité en agissant sur le tissu existant par une revitalisation des centralités menée dans le cadre des programmes « Action Cœur de Ville » pour Le Port, « Petites Villes de Demain » pour Trois Bassins et plus largement de l'ORT multisites conclue à l'échelle intercommunale. Dans ce cadre, un appui aux équipements publics de proximité et initiatives individuelles pourra être apporté, qu'il s'agisse d'un soutien, d'une ingénierie ou encore de mise à disposition de bâtiments. Ce soutien tel que mentionné dans les conventions des programmes nationaux pourra concerner : le commerce de proximité, les marchés forains ou espaces de vente de producteurs, mais aussi les tiers lieux et espaces de coworking.

Le développement de nouveaux services de proximité pourra être promu dans le cadre du programme ITI FEDER au titre de l'optimisation des investissements publics au profit d'espaces concentrant des flux d'utilisateurs multiples.



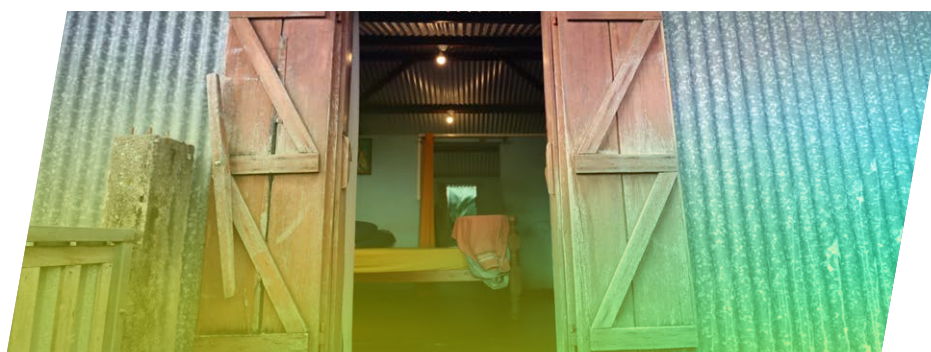


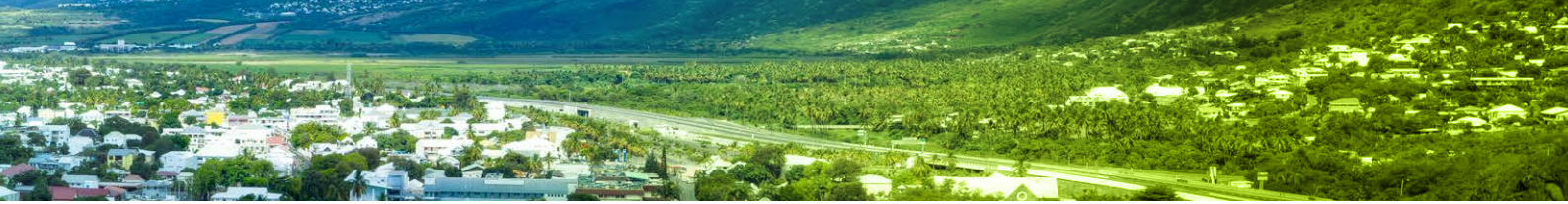
Accompagner l'insertion des publics les plus fragiles

L'Ouest de la Réunion est marqué par une forte précarité sociale, avec un taux de pauvreté moyen de 35,6%. Ce dernier s'explique notamment par le fait que 31,1% des habitants du TCO sont au chômage. Face à ce constat, le TCO, aux côtés des acteurs concernés, accompagnera la mise en place d'un soutien adapté aux publics les plus fragiles, afin de faciliter leur insertion.

Poursuivre le développement du logement spécifique et des mesures d'accompagnement à destination des ménages en grande difficulté.

L'accompagnement vers le logement des personnes en grande difficulté représente un enjeu pour le territoire. Les besoins en la matière sont importants et croissants et obligent parfois certains ménages à orienter leurs demandes sur d'autres territoires, où les loyers sont plus accessibles. Le territoire compte encore peu de structures spécialisées dans le logement à destination de ces publics spécifiques. Le TCO s'engagera, aux côtés des opérateurs concernés et des institutions compétentes, pour le développement des logements spécifiques et pour le développement d'un centre d'hébergement d'urgence dans l'Ouest.





Répondre aux besoins des jeunes et étudiants en termes de logement.

Cette population se caractérise par une grande diversité dans ses profils socio-économiques : étudiants, jeunes actifs en situation précaire en début de parcours professionnel, jeunes actifs peu stabilisés, mais aussi des jeunes en grande difficulté économique et sociale. Aussi, les besoins en termes de logements et d'hébergement sont multiples. En parallèle, peu de structures d'hébergement à destination de ces publics existent sur le territoire. Dans ce cadre, le TCO souhaite permettre le développement de dispositifs spécifiques pour les jeunes en grande difficulté aux côtés des acteurs concernés. Il s'agit par exemple de soutenir le développement d'une offre en petits logements avec un loyer abordable pour répondre aux besoins des plus précaires.

En parallèle, en lien avec le PLH, le TCO souhaite réfléchir et mettre en place un réseau d'acteurs autour du logement des jeunes. Le développement d'un dispositif de sous-location, en lien avec les personnes âgées, est notamment envisagé.

Renforcer l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi.

A l'échelle du TCO, le niveau de qualification est relativement faible. Cela pèse sur la capacité d'insertion des habitants sur le marché de l'emploi et nécessite de développer des actions de formation et d'accompagnement complémentaires. Un objectif de renforcement de l'offre de formation globale technique mais aussi de savoir être (« soft skills ») est ainsi poursuivi. Cette ambition inclut également la formation au numérique afin de lutter contre les situations d'illectronisme existantes.

En la matière, le TCO a adopté en 2009 un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), outil territorial de mise en œuvre des politiques d'insertion. Parmi les actions du PLIE figurent notamment les actions menées au titre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à savoir l'amélioration de l'employabilité en proposant de la formation sous la forme de chantiers écoles (ACI), ou en actionnant la clause d'insertion dans les entreprises qui interviennent sur le territoire dans le cadre de marchés publics. La nouvelle stratégie PLIE Ouest 2021-2027 fixe son ambition autour de l'amélioration de l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi dans un parcours d'insertion les menant à l'emploi durable. Cette ambition se traduit par une intervention sur trois axes d'intervention prioritaires :

-  la co-construction des parcours d'insertion par différentes étapes d'amélioration de l'employabilité sur la base d'un diagnostic ;
-  la mise en œuvre des parcours d'insertion avec une importance particulière accordée à la mise en situation de travail et un accompagnement rapproché ;
-  le fonctionnement en plateforme territoriale et partenariale agissant en faveur de l'insertion via des partenariats privilégiés avec les structures d'insertion mais aussi les employeurs de l'économie classique.

Coordonner les acteurs et le parcours d'insertion.

Un enjeu de coordination entre les différents acteurs locaux de l'emploi-insertion-formation existe, afin de permettre une continuité des parcours. La coordination des acteurs représente la clef de voûte d'un parcours d'insertion réussi pour éviter les ruptures dans l'accompagnement des personnes suivies. Il s'agit de permettre aux bénéficiaires de trouver les structures adaptées à leurs besoins d'accompagnement, tout au long de leur cheminement. Une mobilisation efficace des acteurs de la formation, des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et des entreprises doit alors être recherchée. Des liens avec les structures d'éducation populaire sont à tisser, toujours dans cette logique de continuité sur le long terme. Des actions ponctuelles d'aller-vers et de rayonnement pourront également être mises en place afin de toucher les publics les plus éloignés de l'emploi.

Assurer l'égalité des citoyens face au numérique.

Le numérique et son évolution rapide contribuent fortement à exclure les publics déjà en difficulté. La non-maîtrise des savoirs de base autour des outils numériques, appelée illectronisme, toujours plus présents dans notre vie entraîne de lourdes conséquences : isolement, repli sur soi, difficulté d'accès à l'emploi ou plus globalement aux services publics.

L'ambition du TCO est alors de renforcer l'accès au numérique et de diversifier les points d'accès aux services publics de proximité, le développement de la e-administration, l'accompagnement de la population dans la connaissance du numérique et des outils dédiés.

La formation au premier niveau de maîtrise des outils digitaux à destination d'un public large est en effet essentielle pour lutter contre le phénomène d'illectronisme que connaît l'Ouest. Cette formation sera complétée par un apprentissage plus poussé des interfaces et des outils nécessaires dans le monde professionnel. Le TCO souhaite venir en soutien des structures de formation et associations investies dans ce champ pour compléter les initiatives existantes, et positionner le numérique comme un levier d'insertion pour les publics en décrochage.





Un Projet de Territoire qui fédère une communauté de destin autour d'une nouvelle dynamique territoriale

Des attentes fortes exprimées par les habitants



Prendre soin de nos seniors et de nos aînés



Permettre à la population d'accéder à des services de santé



Donner des perspectives à notre jeunesse et favoriser son épanouissement



Le Projet de Territoire du Grand Ouest 2040 traduit la vision partagée et l'ambition collective que nous souhaitons pour le développement de notre territoire. La concertation, puis l'exercice de diagnostic et de rédaction de la stratégie, montrent la transversalité des enjeux et des défis qui animent le Grand Ouest.

Notre population jeune aujourd'hui est en train de vieillir. Les besoins de notre territoire vont ainsi s'articuler autour de l'accompagnement de notre jeunesse vers une meilleure insertion et de notre capacité à anticiper le vieillissement par une politique ambitieuse du bien vieillir. La santé de nos concitoyens, quel que soit leur âge, reste une attente forte notamment dans une logique d'égalité des soins entre les Hauts et le littoral.

Notre Projet de Territoire, au-delà des domaines de compétences de l'intercommunalité, doit donc aussi être le porte-parole de nos ambitions pour faciliter la mise en œuvre de passerelles et de projets communs avec l'ensemble de nos partenaires publics.





Prendre soin de nos seniors et de nos aînés

Le TCO fait face à un phénomène de vieillissement de la population, qui devrait s'affirmer dans les années à venir. Ainsi, si en 2018 l'agglomération compte 24 034 personnes de plus de 65 ans sur son territoire, selon les projections de l'Insee, à horizon 2040, le TCO devrait accueillir 34 000 personnes supplémentaires, dont 6 000 de plus de 85 ans.

Cette tendance modifiera en profondeur la philosophie des politiques publiques passant d'une logique axée sur les politiques en faveur de la jeunesse à une logique plus axée sur les politiques en faveur du vieillissement de la population. Ainsi, tous les acteurs du territoire devront intégrer les effets induits par le vieillissement de la population, notamment sur la prise en charge des personnes âgées, le recours aux soins, le maintien à domicile, l'adaptation des équipements publics et plus généralement l'offre de services, logements et d'équipements.

Même si le TCO n'a pas de compétence sociale à proprement parler, il se positionnera aux côtés des acteurs concernés et autorités compétentes pour accompagner le bien vieillir à La Réunion. En revanche, au titre de sa compétence en matière d'habitat, le TCO engagera une politique d'inclusivité forte dans l'adaptation des logements.

De fortes attentes sur le maintien à domicile des personnes âgées.

Les évolutions démographiques, et plus particulièrement le vieillissement de la population, impliquent le développement de solutions d'adaptation des logements permettant le maintien à domicile (domotique, réhabilitation, etc.). Le PLH a ainsi vocation à favoriser le développement d'actions visant à promouvoir l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie. La Convention Intercommunale des Attributions (CIA) identifie également les personnes retraitées et âgées prioritaires pour bénéficier de ces logements adaptés.

Le maintien à domicile des personnes âgées représente ainsi un enjeu important pour le territoire, mobilisant plusieurs acteurs, à coordonner. Cela sous-entend également un accompagnement des personnes âgées au quotidien via des services d'aides à domicile, à soutenir et développer.

Plus largement, des attentes sont identifiées sur le maintien de l'état de santé des seniors, en favorisant notamment leurs accès aux activités sportives et culturelles.



La “silver économie” comme opportunité de développement pour le territoire.

Au regard des évolutions démographiques observées, le développement de la “silver économie” représente une opportunité pour le territoire. Il s’agit ainsi de permettre l’organisation de services à la personne, répondant aux enjeux induits par le vieillissement de la population. La volonté du TCO en la matière s’inscrira dans les orientations fixées par le SRDEII de la Région Réunion.

Développer des structures d’accueil adaptées au vieillissement de la population.

Outre l’adaptation de l’existant, le développement d’une offre nouvelle doit être effectué, via notamment la création de résidences pour personnes âgées autonomes. L’objectif du PLH est de maîtriser le développement de cette offre à l’échelle du TCO, dans une logique de complémentarité, et ce en collaboration avec les services du Département compétent dans l’attribution d’autorisations de fonctionnement. Il s’agit d’une part de veiller à la bonne intégration de ces résidences dans leur quartier et de veiller à ce qu’elles soient à proximité des services, commerces, transports. Une attention sur le prix de ces résidences est également nécessaire afin de garantir un accès large à cette offre, y compris aux ménages les plus fragiles.

Le développement d’une offre nouvelle doit également prendre en compte les personnes âgées dépendantes, aussi bien en termes d’habitat que de soins. Au regard des tendances actuelles, un besoin de renforcement des structures et services est identifié, et ce sur l’ensemble du territoire Ouest.

Un besoin de soutien vis-à-vis des familles et aidants de personnes âgées dépendantes.

Avec cette volonté de maintien des personnes âgées à domicile, les familles et aidants jouent un rôle primordial dans l’atteinte de cet objectif. L’ambition du TCO, en collaboration avec les acteurs concernés et les autorités compétentes, est de leur apporter un soutien.



Accéder à de meilleurs services de santé

L'Ouest est un territoire étalé et marqué en termes de relief allant du littoral jusqu'à Mafate. De ce fait, les équipements médicaux et la couverture en médecins, notamment spécialistes, sont inégalement répartis sur le territoire. Le rééquilibrage de l'offre de soins vers les mi-pentes et les Hauts est donc indispensable pour réduire les inégalités d'accès aux soins sur l'Ouest. Il est donc nécessaire de consolider l'offre existante tout en améliorant l'ensemble de la chaîne de soins, dans une logique de proximité vis-à-vis des habitants et communes.

Garantir un accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

L'accès aux soins, la santé sont des thématiques jugées prioritaires par les participants à la concertation, notamment dans les Hauts. Il existe un enjeu à garantir un accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Cela passe notamment par un renforcement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé (généralistes, mais surtout spécialistes) notamment dans les Hauts. A ce titre Mafate, de par son enclavement et sa spécificité, concentre à lui seul toutes les problématiques de santé de L'Ouest à savoir continuité des soins, accès à une offre de soins spécialisée, et perte d'autonomie. Cette ambition rejoint l'accompagnement au bien vieillir, évoqué plus haut, mais aussi plus largement l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Un renforcement attendu de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires de droit actif a fortement augmenté ces dernières années. En parallèle, l'offre publique d'établissements et de services médico sociaux au sein de l'Ouest est restreinte et inégalement répartie sur le territoire. Par conséquent, les listes d'attente pour accéder à ces structures s'allongent. L'accompagnement des personnes en situation de handicap représente un enjeu d'autant plus important que la population vieillit. A l'instar du vieillissement, les familles et aidants des personnes en situation de handicap doivent être pleinement intégrés dans la stratégie à mettre en place, par l'apport d'un soutien adapté.

Un enjeu de coordination des acteurs et parcours de soins.

Un enjeu de coordination entre acteurs locaux, de mutualisation, d'animation a été identifié lors de la concertation avec les communes et les acteurs socioéconomiques, afin de permettre une continuité des soins, et notamment dans une logique de parcours entre soins primaires, secondaires et tertiaires.





Donner des perspectives à notre jeunesse et favoriser son épanouissement

Malgré le phénomène de vieillissement de la population à l'œuvre, le TCO demeure un territoire jeune, 30% de sa population ayant moins de 30 ans en 2018. Si cette jeunesse représente une vraie richesse pour le territoire, une partie d'entre elle rencontre des difficultés d'insertion, avec notamment un taux de chômage important, de l'ordre de 53,3% en 2018 à l'échelle du TCO. Recréer du lien avec cette frange de la population, notamment entre les générations est un enjeu majeur. L'ambition du TCO, aux côtés des acteurs et autorités concernés, est alors de s'appuyer sur cette jeunesse pour faire rayonner le territoire, tout en favorisant son épanouissement au quotidien.

Mettre l'éducation populaire au cœur de la stratégie à développer en faveur de la jeunesse.

Face aux problématiques d'illettrisme et de décrochage scolaire d'une partie de la population, il convient de diversifier l'offre éducative du territoire, en lien avec les autorités compétentes localement. Cela passe notamment par une prise en charge et un suivi adapté des élèves en décrochage, dans la sphère scolaire, mais surtout périscolaire et familiale. Le renforcement de l'éducation populaire constitue un vecteur de lien social et d'insertion des plus jeunes, et plus largement de l'ensemble des citoyens dans la société. Il s'agit également de développer les services d'aide à la parentalité et d'accompagner les parents dans leur rôle. L'action à l'échelle de la cellule familiale fait en effet partie intégrante de la politique éducative globale et transversale à mettre en place.

Un développement souhaité de l'offre sportive en faveur de l'épanouissement de la jeunesse.

La jeunesse représente l'avenir de l'Ouest, et son épanouissement passe nécessairement par des espaces destinés à l'expression de soi et de ses talents. Ces espaces constituent également des lieux de sociabilisation, de participation des jeunes à la vie locale et d'appropriation de l'engagement citoyen.

Si l'offre sportive et de loisirs est déjà riche et diversifiée sur l'Ouest, elle mérite d'être complétée à destination de certains publics, pour être la plus accessible possible.

Dans cette perspective, le développement d'une offre d'équipements sportifs et de loisirs de proximité représente un enjeu important afin de répondre aux besoins de chaque bassin de vie. A l'échelle des Hauts de l'Ouest, la stratégie de renouvellement rural affirme la volonté de développer une offre d'activités sportives de proximité, qualitative et pérenne.

Permettre l'insertion professionnelle des jeunes autour des nouvelles filières.

Le TCO, à l'instar de La Réunion, souffre d'une difficulté d'insertion des jeunes avec un faible niveau de diplôme. L'insertion des jeunes représente donc un enjeu fort pour le territoire.

Il est important de faciliter la création d'emplois et de favoriser l'insertion des jeunes via le développement des filières professionnelles d'avenir aux côtés des autorités concernées et des représentants de filières (clusters, technopole, fédérations, etc.), par la création de formations en lien avec les besoins des entreprises (environnement, économie bleue, services à la personne, numérique, formation à la création d'entreprise, etc...).



